

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1158

31 mai 2011

SOMMAIRE

Aggior S.A.	55542	Luxembourg Investments Holding S.A.,	
ALMAGEST Wealth Management S.A. ..	55580	SPF	55545
AnaCap Debt Opportunities No.1 S.à r.l.		Marimur S.A.	55546
.....	55580	Mayfair S.A., SPF	55546
AnaCap Debt Opportunities No. 2 S.à r.l.		Mondery S.A.	55538
.....	55580	Movilliat Construction S.A.	55548
AOF 1 S.à r.l.	55580	NYLOF, société de gestion de patrimoine	
AOF 2 S.à r.l.	55580	familial	55544
Boduhura Resort S.A.	55543	Nyl S.A.	55541
Caribe Holding S.A.	55544	Premier Education Holdings II S.à r.l.	55583
De Quartes S.A.	55544	Propreal S.A.	55547
Fondation Félix Chomé	55583	Quilvest	55541
Gaminghouse S.A.	55584	Real Estates International S.A. - SPF	55579
Generali North American Holding 2 S.A.		Société Financière d'Octobre S.A., SPF	
.....	55548	55541
Generali North American Holding 2 S.à r.l.		Société Maria Rheinsheim	55539
.....	55548	Soparlec Spf S.A.	55546
Gustery Corporation S.à r.l.	55584	Special Movie Production S.A.	55538
HDV International S.A.	55545	Thalan S.A., SPF	55547
Hollerich Investment Holding S.A., SPF		Titan Assets (Luxbg) S.A.	55581
.....	55545	Titan Assets S.A.	55581
Ideas Investment Holding S.A.	55543	Toys Investment S.A.	55542
Immobilière Ciel S.A.	55543	Vanamonde S.A. Arteq S.C.A.	55580
ING (L) Technix	55539	Venezuela Investment Company S.A.	55547
International Investments & Properties		Victida S.à r.l.	55584
S.A. - SPF	55548	YOLE, Société Luxembourgeoise de Réas-	
Jacky S.A.	55538	surances	55579
LA Holdings (Luxembourg) S.A.	55581		

Special Movie Production S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Luxembourg, 78, rue du Golf.

R.C.S. Luxembourg B 76.371.

Sur base d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg le 8 avril 2011, et en application des dispositions de l'article 70 de la loi sur les sociétés commerciales, Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SPECIAL MOVIE PRODUCTION SA actuellement en faillite, ayant eu son siège social à L-1638 Senningerberg, 78 rue du Golf, sont invités à se présenter à

L'ASSEMBLEE GENERALE

des actionnaires ayant pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. «Festlegung der Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf drei Mitglieder, Ernennung von Herrn Günter Tarkotta, Herrn Charles Kaufhold und Herrn Alhard von Ketelhold als Verwaltungsmitglieder und Festlegung der Dauer ihres Mandats auf ein Jahr;
2. Ernennung von European Audit Sàrl als statutarischer Buchprüfer für eine Dauer von einem Jahr;
3. Bestimmung eines neuen Gesellschaftssitzes und dementsprechende Abänderung der Satzung».

L'assemblée générale des actionnaires se tiendra le 8 juin 2011 à 11h00 du matin en l'étude de Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Me Aloyse MAY.

Mandataire suivant l'ordonnance rendue par Monsieur le Président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg le 8 avril 2011

Référence de publication: 2011060777/9396/23.

Mondery S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 145.885.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 08 juin 2011 à 11:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2009 et 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011064404/696/15.

Jacky S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.566.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2011 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2009 et 31.12.2010
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011069978/788/16.

Société Maria Rheinsheim, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 306.

Les actionnaires de la société sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

laquelle se tiendra à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, Bloc G, salle de réunions (Service de Presse) du 1^{er} étage, le mercredi 8 juin 2011 à 19.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2010.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
5. Nomination statutaire.
6. Divers.

Pour le Conseil d'Administration

Georges PIERRET

Président du Conseil d'Administration

par délégation

Jean VANOLST, administrateur délégué

Référence de publication: 2011065125/22.

ING (L) Technix, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 53.127.

Dans la mesure où le quorum requis par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, n'a pas été atteint lors de la précédente Assemblée Générale Extraordinaire de la Société qui s'est tenue le 13 mai 2011, nous vous informons par la présente qu'une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

(l'"Assemblée") se tiendra par-devant notaire au siège social de la Société le 15 juin 2011 à 11.30 heures (heure de Luxembourg) afin de délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de la notice explicative portant sur le projet de fusion entre la Société et ING (L) II rédigée conformément à l'Article 265 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi").
2. Approbation du rapport du réviseur d'entreprises indépendant rédigé conformément à l'Article 266 (1) de la Loi et portant sur la pertinence de la méthode proposée dans le projet de fusion pour déterminer les ratios d'échange entre les actions de la Société et les nouvelles actions d'ING (L) II.
3. Reconnaissance de l'accomplissement des formalités édictées à l'Article 267 de la Loi en ce qui concerne le droit de chaque actionnaire à consulter la documentation relative à la fusion au siège social de la Société au moins un mois avant la date prévue pour l'Assemblée.
4. Approbation du projet de fusion et de l'acte rectificatif du projet de fusion publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") respectivement le 8 avril 2011 et le 12 avril 2011.
5. Approbation de la fusion entre la Société, en sa qualité de Société absorbée, et ING (L) II, Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois, sise au 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 60.411 ("ING (L) II"), en sa qualité de Société absorbante (la "Fusion").

L'absorption de la Société par ING (L) II s'effectuera comme suit:

Compartiments absorbés d'ING (L) Technix

Nom de la SICAV

ING (L) Technix

ING (L) Technix

ING (L) Technix

ING (L) Technix

ING (L) Technix

Nom du compartiment

Dual Win 1

Short Term 1

Short Term 2

Short Term 3

Special Booster 1

Compartiments absorbants d'ING (L) II

Nom de la SICAV

ING (L) II

ING (L) II

ING (L) II

ING (L) II

ING (L) II

Nom du compartiment

Technix Dual Win 1

Technix Short Term 1

Technix Short Term 2

Technix Short Term 3

Technix Special Booster 1

ING (L) Technix	Special Booster 2	ING (L) II	Technix Special Booster 2
ING (L) Technix	Special Callable 4	ING (L) II	Technix Special Callable 4
ING (L) Technix	Special Callable 6	ING (L) II	Technix Special Callable 6
ING (L) Technix	Special Callable 7	ING (L) II	Technix Special Callable 7
ING (L) Technix	Special Callable 8	ING (L) II	Technix Special Callable 8
ING (L) Technix	Special Callable 9	ING (L) II	Technix Special Callable 9
ING (L) Technix	Special Callable Maximizer 1	ING (L) II	Technix Special Callable Maximizer 1

et sera effective à compter du 17 juin 2011 ou dès que possible après cette date; le ratio d'échange applicable entre les actions de la Société et les nouvelles actions d'ING (L) II sera déterminé sur la base de la Valeur nette d'inventaire des compartiments/classes d'actions/sous-classes d'actions respectifs/ves de la Société et d'ING (L) II, tel que précisé dans la documentation relative à la Fusion.

6. Dissolution sans liquidation de la Société et annulation subséquente de toutes les actions en circulation inscrites dans les livres tenus par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. à la date de la Fusion, lesquelles seront remplacées par des actions des compartiments d'ING (L) II tel que précisé dans la documentation relative à la Fusion et conformément à l'Article 274 de la Loi.
7. Décharge des membres du Conseil d'administration de la Société et choix du lieu où les livres et registres de la Société seront conservés pendant une période de cinq ans.
8. Prise d'effet de la Fusion le 17 juin 2011 ou dès que possible après cette date (la "Date d'effet").

L'Assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital social émis de la Société présent ou représenté. Les résolutions seront valablement adoptées si elles sont approuvées par au moins deux tiers des votes exprimés par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote.

Des exemplaires de la documentation relative à la Fusion (le projet de fusion, la notice explicative, les rapports des réviseurs d'entreprises indépendants) sont disponibles au siège social de la Société. Des documents supplémentaires (procurations par exemple) peuvent être obtenus au siège social de la Société, conformément au droit applicable.

La Fusion s'inscrit dans le cadre de la politique de restructuration générale des produits mise en place par ING Investment Management et du processus de rationalisation économique s'appliquant à ses fonds d'investissement à l'échelle mondiale. L'augmentation des actifs qui en résultera devrait permettre (a) de rationaliser la gamme de produits tout en générant des économies d'échelle et (b) de réduire les coûts supportés par les actionnaires concernés.

Les coûts relatifs à la Fusion seront à la charge de la société de gestion de la Société.

Les produits de la dissolution qui ne peuvent être payés aux actionnaires (notamment dans le cas où l'actionnaire n'est pas présent à l'adresse inscrite dans le registre ou si ses coordonnées bancaires sont inexactes) seront transférés à la Caisse de Consignation dans les six (6) mois suivant la date à laquelle la décision de dissoudre la Société a été prise.

Nous informons les actionnaires que tous les compartiments absorbants présenteront des objectifs et politiques d'investissement identiques à ceux des compartiments absorbés.

Les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée en personne. Afin de pouvoir participer à l'Assemblée, chaque détenteur d'actions physiques au porteur est tenu de déposer ces actions au siège central ou dans les succursales d'ING et de faire part de sa volonté d'assister à l'Assemblée pour le 10 juin 2011 à 17.00 heures (heure de Luxembourg) au plus tard. Les détenteurs d'actions au porteur inscrites dans les livres de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. seront autorisés à participer à l'Assemblée dès lors qu'ils fourniront une preuve de leur identité et pour autant qu'ils aient informé le Conseil d'administration de leur intention de participer à ladite Assemblée au plus tard cinq jours ouvrés avant sa tenue.

Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'Assemblée sont priés de remplir et de signer une procuration qui peut être obtenue sur demande au siège social de la Société et de la renvoyer au département Legal d'ING Investment Management Luxembourg S.A., 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg par fax (numéro de fax: (+352) 26 19 68 40) pour le 10 juin 2011 à 17.00 heures (heure de Luxembourg) au plus tard, suivi de l'envoi de l'original par courrier.

Les nouvelles souscriptions et rachats d'actions des compartiments de la Société ainsi que les conversions vers ces compartiments seront acceptés jusqu'au 14 juin 2011 à 15.30 heures (heure de Luxembourg). Par ailleurs, nous informons par la présente les actionnaires que suite à la Fusion, il se peut que le Conseil d'administration de la Société doive s'écarter des politiques d'investissement des Compartiments de la Société ou des règles de concentration telles qu'établies conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.

En cas de désaccord avec le projet de fusion, les actionnaires de la Société peuvent, sur demande écrite adressée à la Société ou à Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. dans les 30 jours civils précédant la Date d'effet (telle que définie dans le projet de fusion publié au Mémorial C le 8 avril 2011), obtenir le rachat sans frais ni commission de rachat de leurs actions. Les actions de tout actionnaire de la Société inscrites dans les livres de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. ou déposées au siège central ou dans les succursales d'ING à la Date d'effet et dont le rachat sans

frais n'aura pas été sollicité par l'actionnaire durant ladite période seront, par défaut, converties en actions du compar-timent correspondant d'ING (L) II.

Luxembourg, le 14 mai 2011 (31 mai 2011).

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011065843/755/97.

Nyl S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9560 Wiltz, 21, rue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 20.256.

Messieurs les Actionnaires, sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social, en date du 7 juin 2011 à 9 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2010.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Transfert du siège social.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011066504/1004/19.

Société Financière d'Octobre S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 35.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2011 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011066737/755/18.

Quilvest, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 6.091.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société pour le vendredi 10 juin 2011 à 11.00 heures dans les bureaux de CBP Quilvest S.A., 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire les actionnaires seront appelés à délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises et approbation des comptes sur l'exercice 2010.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice 2010 et approbation des comptes consolidés.
3. Rémunération du Conseil d'Administration.

4. Affectation du résultat.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Rachat d'actions propres.
7. Nomination d'Administrateurs.
8. Nomination du Réviseur d'Entreprises pour les comptes statutaires de la Société.
Nomination du Réviseur d'Entreprises pour les comptes consolidés du Groupe.
9. Vote sur toute autre proposition du Conseil d'Administration.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

La documentation de convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire pourra être obtenue, soit au siège social de la Société, soit auprès de notre filiale, QUILVEST Banque Privée, 243, Boulevard Saint-Germain, Paris 7^e, soit auprès de la Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires sont priés de déposer leurs titres auprès des banques et établissements financiers au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'au siège social de la Société jusqu'au 3 juin, date de clôture de la liste de présence.

Les procurations doivent parvenir à la Société à cette date.

La convocation à cette réunion est effectuée conformément à l'art. 19 des statuts.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011067491/1628/33.

Toys Investment S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 77.292.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la Société TOYS INVESTMENT S.A. (en liquidation) qui se tiendra le 9 juin 2011 à 10.00 heures au 16 Piazza Della Riscossa, CH-6900 Lugano pour délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du liquidateur concernant les exercices se clôturant au 31 décembre 2004, 31 décembre 2005, 31 décembre 2006, 31 décembre 2007, 31 décembre 2008, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010;
2. Approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe au 31 décembre 2004, 31 décembre 2005, 31 décembre 2006, 31 décembre 2007, 31 décembre 2008, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010;
3. Affectation des résultats;
4. Décharge aux organes sociaux et au liquidateur;
5. Divers.

Luxembourg le 18 mai 2011.

Le liquidateur

Marco Sterzi

Référence de publication: 2011067502/21.

Aggior S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 48.765.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2011 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011068204/755/18.

Immobilière Ciel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 98.641.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra jeudi 9 juin 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2010.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la Société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Démission de M. Hugo FROMENT de son mandat d'administrateur et décharge.
7. Nomination de Mlle Karoline WILLOT, administrateur de sociétés, née à Uccle (Belgique), le 11 janvier 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
8. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011068220/29/22.

Ideas Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 12.935.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der vorzeitigen

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 9. Juni 2011 um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2010
3. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
4. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2011070824/795/15.

Boduhura Resort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 91.707.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on June 9, 2011 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the board of directors and report of the supervisory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2010.
3. Appropriation of results.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates during the related fiscal year.

5. Decision on the company's dissolution according to article 100 of the amended Corporate Act of August 10, 1915.
6. Sundry.

The board of directors.

Référence de publication: 2011069972/29/18.

Caribe Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.749.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *8 juin 2011* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007, 31.12.2008, 31.12.2009 et 31.12.2010
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011069973/788/18.

De Quartes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 73.387.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *8 juin 2011* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2010.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2011069975/1023/17.

NYLOF, société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 4.573.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra jeudi, *9 juin 2011* à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2010.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de M. Hugo FROMENT de son mandat d'administrateur et décharge.

6. Nomination de M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2011069984/29/21.

HDV International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.072.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 juin 2011 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2010.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2011069976/1023/18.

Hollerich Investment Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 20.324.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2011 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011069977/755/18.

Luxembourg Investments Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 20.479.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 10 juin 2011 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011069979/755/19.

Marimur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 114.179.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 6 juin 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2010.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2011069981/1023/17.

Mayfair S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 37.219.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 8 juin 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2010, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2010.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2011069982/1023/16.

Soparlec Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 30.482.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de la société qui se tiendra le 09.06.2011 à 14.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31.12.2010;
- Affectation du résultat au 31.12.2010;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2011069985/18.

Thalan S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 149.023.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 9 juin 2011 à 9.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2010,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2010 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2011069986/833/18.

Propreal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 31.615.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 9 juin 2011 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011070826/795/18.

Venezuela Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.780.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 8 juin 2011 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats aux 31.12.2009 et 31.12.2010
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires

5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011069987/788/19.

International Investments & Properties S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.052.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme INTERNATIONAL INVESTMENTS & PROPERTIES S.A. - SPF sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi, 8 juin 2011 à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011071471/750/18.

Movilliat Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 10, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 49.956.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2011 à 10.00 h au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes
2. Lecture et approbation du Bilan et Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31.12.2010
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Elections statutaires éventuelles
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011071484/2319/17.

**Generali North American Holding 2 S.A., Société Anonyme,
(anc. Generali North American Holding 2 S.à r.l.).**

Capital social: USD 1.582.580,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 148.437.

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of February,
Before the undersigned, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Generali Northern America Real Estate Investments GmbH & Co. KG, Köln, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) established under the laws of Germany and registered with the trade register of Köln under the number HRA 27909, having its registered office at 19-23 Tunisstrasse, D-50667 Cologne (the "Sole Shareholder").

Such appearing party is the sole shareholder of the Generali North American Holding 2 S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée – S.à r.l.) existing under the laws of the Grand

Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under the number B 148.437, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, residing in Luxembourg on 25 September 2009 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2113 on 28 October 2009. The articles of incorporation have been modified for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 August 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations on 17 November 2010, under number 2482.

Said party is duly represented by Mr Bart DENYS, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed 'ne varietur' by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, representing the whole corporate capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the legal form of the Company, in order to transform it from a private limited liability company (société à responsabilité limitée – S.à r.l.) to a public limited liability company (société anonyme – S.A.), without discontinuity of the legal personality of the Company.

The share capital and the reserves will remain intact, as well as each item of the assets and liabilities, the amortisations, the appreciations, the depreciations.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into "Generali North American Holding 2 S.A."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the corporate object of the Company which shall henceforth read as follows:

a. "The Company's sole object is to acquire and hold participations in (i) Luxembourg or foreign entities the object of which is to acquire, directly or through other entities, real estate and/or (ii) entities which are not affiliated with the Generali group and to exercise directly or indirectly rights, remedies and claims with respect to such participations. The Company may engage in any lawful business, or activity incidental to the foregoing business object, including, without limitation, borrowing money from its shareholders. The Company shall possess and may exercise all the powers and privileges granted by the 1915 Law together with any powers incidental thereto, so far as such powers and privileges are necessary or convenient to the conduct, promotion or attainment of the business purpose of the Company.

b. The Company will not incur any leverage other than (i) loans granted to the Company by its shareholders and/or (ii) short term borrowings of up to 10% of the net asset value of the Company."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves that all the issued shares of the Company shall be considered as redeemable shares (as referred to in article 49-8 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended), as per the terms and conditions of the redemption laid down under article 10 of the Company's articles of incorporation.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and approve the report established by PricewaterhouseCoopers S.à r.l., with registered office at 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to article 26-1 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, which report concludes as follows:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net equity of Generali North American Holding 2 S.à r.l. amounting to USD 7 193 020 as of December 31, 2010, is not at least equal to the number and par value of its shares."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to elect the following individuals as "Directors" for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2016:

- Mr Benoit Prat-Stanford, employee, born in Tours (F) on 2 May 1965, with professional address at 134, Boulevard Haussmann, F-75008 Paris, France;

- Ms Federica Salvini, employee, born in Milan (I) on 26 November 1970, with professional address at 2, Via Meravigli, I-20123 Milan, Italy;

- Mr Hubertus Baeumer, employee, born in Coesfeld (G) on 15 August 1977, with professional address at 19-23 Tunistrasse, Cologne, Germany;

- Ms Marylène Alix, employee, born in Thionville (F) on 13 June 1960 with professional address at 5, Allée Scheffer, L25-20 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Marco d'Orazio, employee, born in Popoli (I) on 4 September 1973, with professional address at 5, Allée Scheffer, L25-20 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Seventh resolution

The Sole Shareholder acknowledges the resignation of Mr Christoph Schumacher as manager of the Company with effect as of 31 December 2010 and resolves to grant discharge to Mr Schumacher for the exercise of his mandate as manager of the Company until 31 December 2010.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as statutory auditor for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders to be held in 2012: PricewaterhouseCoopers S.à r.l. with registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.477.

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolves to restate the articles of incorporation of the Company in the draft form as attached to the convening notice and to amend the French translation of the articles of incorporation accordingly. Henceforth, the articles of incorporation shall be read as follows:

Preliminary Title – definitions

"1915 Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as the same may be amended from time to time;

"Actualisation Interest" has the meaning ascribed to it in any Investment and Management Agreement;

"Adjusted NAV or Adjusted Net Asset Value" means the latest available NAV per Class A Share plus the Equalisation Charge, if applicable, the amount of Share Premium to be paid, if applicable, being the difference between the latest available NAV per Class A Share plus the Equalisation Charge minus the nominal value per Class A Share;

"Affiliate" when used with reference to a specified person, means any person that directly or indirectly through one or more intermediaries controls or is controlled by or is under common control with the specified person. For the purposes of this definition, a person will be deemed to control an entity of which it is the holder of more than fifty per cent (50%) of the outstanding voting securities or if it performs the discretionary management of such entity.

"Articles of Incorporation" means these articles of incorporation, as supplemented and/or amended from time to time;

"Bank Business Day" means a day on which banks are open for business in Luxembourg;

"Board of Directors" means the duly constituted board of Directors of the Company;

"Class" means a class of Shares issued by the Company;

"Class A Share" means a Class A Share issued by the Company;

"Class B Share" means a Class B Share issued by the Company;

"Co-Investment" means a participation held by the Company of up to fifty (50) per cent of the share capital in any Real Estate Company;

"Commitment" means the maximum amount contributed or agreed to be contributed to a specific Class by way of subscription for Shares (including Share Premium) by each Shareholder pursuant to such Shareholder's Deed of Adherence as appended to any Investment and Management Agreement (including any additional Commitment made by such Shareholder);

"Company" means Generali North American Holding 2 S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme) governed by the 1915 Law;

"Funded Commitment" means, in respect of a Shareholder, the aggregate amount of: (a) capital, including share premium, contributed for the issuance of the Class A Shares (and of Class B Shares) and (b) the principal amount of Investor Loans funded;

"Deed of Adherence" means a deed executed by a transferee acquiring Class A Shares from an Investor;

"Defaulting Investor" means an Investor or Shareholder declared as such in accordance with article 8.2.5 of the Articles of Incorporation;

"Director" means any member of the Board of Directors;

"Equalisation Charge" has the meaning ascribed to it in any Investment and Management Agreement;

"German Insurance Company" means a German insurance company, German Pensionskasse or German pension fund (including a German Pensionsfonds or German Versorgungswerk) and any entity subject to the investment restrictions of the German Insurance Supervisory Act;

"German Insurance Supervisory Act" means the German Insurance Supervisory Act (Versicherungsaufsichtsgesetz) as amended from time to time;

"Independent Appraiser" means an independent valuation expert appointed from time to time by the Company and/ or any of its agents or Subsidiaries for the purposes of valuing the Company's properties;

"Initial Closing Date" means the date specified in any Investment and Management Agreement, such date being the same for all Shareholders, provided that the Board of Directors may in its discretion decide to postpone such date for a period not exceeding six (6) months;

"Initial Subscription Period" means the period starting on the Initial Closing Date and ending twenty-four (24) months later and during which Shares are offered at the Initial Subscription Price (increased, as the case may be, by an Actualisation Interest);

"Initial Subscription Price" means in respect of a Class A Share, its nominal value (i.e. one U.S. Dollar (USD 1.-)) together with the corresponding Share Premium;

"Internal Rate of Return" (or IRR) has the meaning ascribed to it in any Investment and Management Agreement;

"Investor" means the investors who have signed a Investment and Management Agreement (for the avoidance of doubt, the term includes, where appropriate, the Shareholders) and as those parties are defined in such Investment and Management Agreement;

"Investor Loans" means any loan that may granted from time to time by the Investors to the Company as per any Investment and Management Agreement;

"Liquid Funds" means bank deposits, proceeds from cash and money market instruments;

"Mémorial" means the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, which is the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg;

"NAV or Net Asset Value" means the net asset value per Share of a given Class, as determined in accordance with the Articles of Incorporation;

"Open Market Value" means the open market value of a Real Estate Asset as determined by an Independent Appraiser in accordance with the methodology as determined from time to time by the Board of Directors;

"Prohibited Person" means any person, firm, partnership or corporate body, if in the sole opinion of the Board of Directors, the holding of Shares may be detrimental to the interests of the existing Shareholders or of the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or otherwise, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax or other regulatory disadvantages (including without limitation causing the assets of the Company to be deemed to constitute "plan assets" for purposes of the U.S. Department of Labor Regulations under Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended), fines or penalties that it would not have otherwise incurred; the term "Prohibited Person" includes U.S. Persons;

"Real Estate Assets" means:

- property consisting of land and buildings registered in the name of the Company;
 - property related long-term interests such as surface ownership, lease-hold and options on real estate investments;
- and

- any other meaning as usually given to the term by any applicable laws and regulations from time to time in Luxembourg;

"Real Estate Company" means any listed or unlisted company, partnership or other entity established for the purpose of either directly acquiring, developing, redeveloping, managing, letting and selling Real Estate Assets or, directly or indirectly, holding shares or interests in one or several companies, partnerships or other entities which in turn are established for the purpose of acquiring, developing, redeveloping, managing, letting and selling Real Estate Assets;

"Real Estate Investment" means any Real Estate Company;

"Share" means a redeemable share in the capital of the relevant Class issued pursuant to these Articles of Incorporation;

"Share Premium" means the amounts of premium paid in, if any, by Shareholders upon capital increases, such amounts being at the disposal of the Company;

"Shareholder" means the registered holder of a Share;

"Subsidiary" means any local or foreign Real Estate Company (including for the avoidance of doubt any Wholly Owned Subsidiary):

- which is controlled directly or indirectly by the Company; or
- in which the Company holds more than fifty (50) per cent. of the share capital; and
- which meets the following conditions:

(i) it does not have any activity other than the direct or indirect holding of Real Estate Assets and/or any operating activities relating directly or indirectly to such investments;

and

(ii) to the extent required under applicable accounting rules and regulations, such subsidiary is consolidated in the annual accounts of the Company.

Any of the above mentioned local or foreign corporations or partnerships or other entities shall be deemed to be "controlled" by the Company if (i) the Company holds, in aggregate, directly or indirectly, more than fifty (50) per cent. of the voting rights in such entity or control more than fifty (50) per cent. of the voting rights pursuant to an agreement with the other shareholders or (ii) the majority of the managers or board members of such entity are members of the Board of Directors or employees or officers of the Company or an Affiliate, except to the extent that this is not practicable

for tax or regulatory reasons or (iii) the Company or an Affiliate has the right to appoint or remove a majority of the members of the managing body of that entity;

"Uncalled Commitment" means, in respect of a Shareholder, its Commitment less its Funded Commitment for the time being;

"USD" or "U.S. Dollar" means the United States Dollar, the lawful currency of the United States of America;

"U.S. Person" has the meaning prescribed in Regulation S under the United States Securities act;

"Valuation Date" means the last Bank Business Day of each semester or any other Bank Business Day as the Manager (as this term is defined in any Investment and Management Agreement) may decide in its own discretion on which the NAV is determined in accordance with these Articles of Incorporation;

"Wholly Owned Subsidiary" means any local or foreign Real Estate Company in which the Company has a one hundred (100) per cent. ownership interest, except that where applicable law or regulations do not permit the Company to hold such a one hundred (100) per cent. interest, "Wholly Owned Subsidiary" shall mean any local or foreign Real Estate Company in which the Company holds the highest participation permitted under such applicable law or regulations. For the avoidance of doubt, the conditions applicable to the Subsidiaries are similarly applicable to the Wholly Owned Subsidiaries.

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form and Name.

1.1 There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Generali North American Holding 2 S.A." which will be governed by the 1915 Law and these Articles of Incorporation.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amending the Articles of Incorporation.

2.3 The Board of Directors is authorized to change the address of the Company within the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the Company's registered office or means of communications between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until such time when circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will, notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company under the 1915 Law. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 Branches, subsidiaries or other offices of the Company may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board of Directors.

3. Object.

3.1 The Company's sole object is to acquire and hold participations in (i) Luxembourg or foreign entities the object of which is to acquire through other entities Real Estate Assets and/or (ii) entities which are not affiliated with the Generali group and to exercise directly or indirectly rights, remedies and claims with respect to such participations. The Company may engage in any lawful business, or activity incidental to the foregoing business object, including, without limitation, borrowing money from its shareholders. The Company shall possess and may exercise all the powers and privileges granted by the 1915 Law together with any powers incidental thereto, so far as such powers and privileges are necessary or convenient to the conduct, promotion or attainment of the business purpose of the Company.

3.2 The Company will not incur any leverage other than (i) loans granted to the Company by its shareholders and/or (ii) short term borrowings of up to 10% of the net asset value of the Company.

4. Duration.

4.1 The Company shall exist for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital.

5. Share capital - Authorised share capital.

5.1 The Company has an issued share capital of one million five hundred and eighty-two thousand five hundred and eighty USD (USD 1,582,580.-) divided into one million five hundred and eighty-two thousand five hundred and eighty (1,582,580) fully paid up Class A Shares of a par value of one USD (USD 1.-) per Share. These shares be redeemable in accordance with the provisions of article 49-8 of the law on commercial companies and these Articles of Incorporation.

5.2 The Company shall have an authorised share capital of five hundred million USD (USD 500,000,000.-) being the amount by which the Board of Directors is able to increase the issued share capital.

5.3 The authorised and the subscribed share capital of the Company may be further increased or decreased by resolutions of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amending the Articles of Incorporation.

5.4 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 5.2, the share capital may be increased, in whole or in part, from time to time, at the initiative and in the sole discretion of the Board of Directors, with or without a Share Premium, together with an Actualisation Interest, if applicable, in accordance with the terms and conditions set out below, by creating and issuing new Shares, it being understood that:

5.4.1 The authorisation given to the Board of Directors regarding the authorised share capital will expire five (5) years after the date of publication of these Articles of Incorporation, but that at the end of or before the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of the general meeting of Shareholders.

5.4.2 The Shares shall be registered Shares only and shall be numbered consecutively from one (1) upwards.

5.4.3 The Board of Directors is authorised to do all things necessary to amend the Articles of Incorporation in order to record an increase or a decrease of share capital when acting pursuant to Article 5.2; the Board of Directors is empowered to take or authorise the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with applicable laws and regulations. Furthermore, the Board of Directors may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.4.4 Shares in each Class may be issued by the Board of Directors, within the limits of the authorised share capital set out under Article 5.2, with or without Share Premium, together with an Actualisation Interest, if applicable, and paid up by contribution in cash, in kind or by incorporation of claims or in any other way to be determined by the Board of Directors.

5.4.5 The rights attached to the new Shares issued in an existing Class pursuant to a capital increase, whether or not on the basis of the authorised share capital referred to under this Article 5, will be the same as those attached to the Shares already issued in the same Class before such capital increase.

5.5 Subject to the provisions of Article 10, the Board of Directors is specially authorised to define the condition of the redemption and the modalities of the financial rights attached to the new Shares under issuance as defined under Article 27 and may in particular determine what assets and operations are allocated to the Class of Shares under issuance.

5.6 Upon cash increase of the share capital of the Company by the Board of Directors within the limits of the authorised share capital, the amount of the authorised capital specified in Article 5.2 of the Articles shall be deemed to be decreased by an amount corresponding to such capital increase. Therefore the amounts specified in Article 5.2 will be amended accordingly pursuant to the notarial deed enacting the increase of share capital under this Article 5.

Chapter III. Issue, Transfer and Redemption of shares.

6. Classes of shares.

6.1 Each Share of the same Class will confer upon the holder thereof the right to the profit and loss obtained from the activities of the Company as set out in these Articles and any shareholders' agreement other than those obtained from the assets referred to in Article 6.2.

6.2 At the time of the creation of a new Class, the Board of Directors may with the unanimous consent of all the Shareholders (including the Shareholders in the existing Class(es)), decide to confer upon the Shareholder in such Class the right to the profit or the loss obtained from a specific asset linked to that Class (each an "Allocated Asset") as well as from any assets which may from time to time be substituted to such assets upon disposal thereof.

6.3 The financial rights and conditions attached to the different Classes of Shares will be further detailed in Article 27.

7. Form of shares.

7.1 The Shares shall be in registered form only.

7.2 All issued registered Shares shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated to this effect by the Company, and such register shall contain the name of each owner of the registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him and the amount paid up on each Share.

7.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership on such registered Shares. The Company shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder may request to receive a written confirmation of his shareholding.

7.4 Any transfer of registered Shares shall be made by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act on their behalf. Subject to the provisions of Article 9, any transfer of registered Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by any Director or any officer of the Company or by any other person duly authorized thereto by the Board of Directors.

7.5 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

7.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company will make a note to this effect in the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be entered into the register by the Company from time to time, until another address is provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

7.7 The Company recognises only one (1) owner per Share. If one or more Share(s) are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealings with the Company. The failure to appoint such attorney shall result in a suspension of all rights attached to such Share(s). Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

7.8 The Company may decide to issue fractional Shares up to three decimal points. Such fractional Shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets of the relevant Class on a pro rata basis.

8. Issue of shares.

8.1 Subscription matters.

8.1.1 The Board of Directors may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board of Directors may determine to be appropriate) and may fix a minimum subscription amount.

8.1.2 The Board of Directors, in its absolute discretion and without liability, has the right to accept or reject, in whole or in part, any subscription for Shares and suspend or limit their sale to individuals or corporate bodies in particular countries or areas, for specific periods or permanently and may require any subscriber to provide it with any information that it may consider necessary for the purpose of deciding whether or not such person is eligible to subscribe for Shares.

8.1.3 The Board of Directors may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued and/or on the number of Shareholders. As a result, any transfer of Shares or Uncalled Commitments which would result in such number being exceeded, either as an immediate or future consequence, is not permitted.

8.1.4 During the Initial Subscription Period, Shares will be offered at the Initial Subscription Price per Share increased, as the case may be, by an Actualisation Interest.

8.1.5 Following the Initial Subscription Period, the Subscription Price of new Shares shall be the Adjusted Net Asset Value per Share at issuance.

8.1.6 With regard to the issuance of new Shares in the relevant Classes, the Board of Directors is authorised to limit or cancel any preferential subscription rights of any Shareholder in such Classes.

8.1.7 No Shares will be issued during any period when the calculation of the Net Asset Value per Share in the relevant Class is suspended pursuant to the provisions of Article 12.

8.2 Payment of Shares.

8.2.1 The Company will not issue any Shares which are not fully paid-up.

8.2.2 The Board of Directors may delegate to any duly authorised Director, manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

8.2.3 The Board of Directors shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of new Shares enacted by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the Board of Directors, the above power of attorney, the subscription and the paying up of the new Shares.

8.2.4 The Board of Directors may, in addition to subscription against payment in cash, accept, from time to time and in its sole discretion, subscriptions for Shares in consideration of a contribution in kind of assets, which could be acquired by the Company. Any such contribution in kind will be valued in a report by an auditor qualifying as a "réviseur d'entreprises agréé" drawn up in accordance with the requirements of Luxembourg law, the costs of such report to be borne by the relevant incoming Investor.

8.2.5 The failure of an Investor to make, within a specified period of time determined by the Board of Directors, any required contributions or certain other payments, in accordance with the terms of its Commitment, entitles the Company to declare the relevant Investor a Defaulting Investor, which can result in the penalties determined by the Board of Directors, unless such penalties are waived by the Board of Directors in its discretion.

9. Transfer of shares.

9.1 In case of a transfer to a new Shareholder, the transfer shall be completed in accordance with this Article 9. Any transfer of Shares shall be notified to the Company in compliance with 1915 Law.

9.2 Subject to Article 9.4., no sale, assignment, transfer, exchange, pledge, encumbrance or other disposition or grant of any participation (the "Disposal") of all or any part of any Shares in the Company, whether voluntary or involuntary shall be valid or effective without the prior written consent of the Board of Directors, which consent may be given or

may be withheld (in the Board of Directors' sole and absolute discretion) for any reason whatsoever or without assigning any reason thereto. Notwithstanding the foregoing, and subject to Article 9.4, the Board of Directors will not unreasonably withhold its consent to such a transfer provided that the Board of Directors is satisfied that the proposed transferee is not a Prohibited Person, is not located in a country listed by the GAFI and that such Disposal would not (without limitation):

- (a) cause the Company to be terminated;
- (b) breach any term of any Investment and Management Agreement;
- (c) result in adverse tax or regulatory consequences to the Company or the Shareholders;
- (d) result in a violation of law by the Company or any of the Shareholders;
- (e) result in the proposed transferee being unable to meet its obligations hereunder in respect of Commitments; or
- (f) bring the Company or any of the Shareholders into disrepute.

9.3 No transfer of Shares will become effective unless and until the transferee agrees in writing to fully and completely assume any outstanding obligations of the transferor in relation to the transferred Shares (and the related Uncalled Commitment) under the relevant Investment and Management Agreement and agrees in writing to be bound by the terms of the Articles of Incorporation, whereupon the transferor shall be released from (and shall bear no further liability for) such liabilities and obligations.

9.4 To the extent that, and as long as, Shares are part of a German Insurance Company's "premium reserve" ("Sicherungsvermögen" as defined in Sec. 66 of the German Insurance Supervisory Act), and such German Insurance Company is either in accordance with Sec. 70 of the German Insurance Supervisory Act under the legal obligation to appoint a trustee ("Treuhand") or has itself subjected to such obligation on a voluntary basis, Shares (together with related Commitments) shall not be disposed of without the prior written consent of the relevant Shareholder's trustee or by the relevant Shareholder's trustee's authorised deputy. However, Shares that are directly or indirectly held by a German Insurance Company and that are part of their premium reserve or "other restricted assets" ("Sonstiges gebundenes Vermögen" as defined in Sec. 54 paragraph 1 or Sec. 115 of the German Insurance Supervisory Act) are freely transferable to other Investors (except for Prohibited Persons) which are institutional investors or financing intermediaries, including, among others, insurance companies, social insurance institutions, pension funds, investment funds, foundations and credit institutions (provided that any such transferee has sufficient funds to satisfy the obligations that arise from the transfer of an interest) and other potential investors may be accepted provided they are sufficiently financially sound (investment grade rating) or provide adequate security and such transfer does not require the approval of the other Shareholders or the Board of Directors. Upon the transfer of a Share that is directly or indirectly held by a Shareholder that is a German Insurance Company, the transferee shall accept and become solely liable for all liabilities and obligations relating to such Share and the transferor shall be released from (and shall have no further liability for) such liabilities and obligations. Once the transferor has transferred its Shares, such transferor shall have no further liability in relation to the Shares and Commitments it has transferred.

9.5 Without prejudice to Article 9.4, any Shareholder wishing to transfer all or part of its Shares shall notify the Board of Directors to receive its consent to the transfer by giving not less than 30 days' prior written notice and shall furnish such information in relation to the proposed transfer and the proposed assignee or transferee as may be required by the Board of Directors provided that no such assignee or transferee of the Shares shall become a Shareholder without the written consent of the Board of Directors, which may be given or withheld (in the Board of Directors' sole and absolute discretion) for any reason whatsoever or without assigning any reason thereto. Notwithstanding the foregoing sentence, the Board of Directors will not unreasonably withhold its consent if such assignee or transferee is a Investor and is not a Prohibited Person. The transferor shall bear all fees, taxes, duties, charges, imposts, costs and expenses arising in connection with any such proposed transfer, including (without limitation) legal fees arising in relation thereto.

9.6 Notwithstanding the foregoing, the Board of Directors shall not withhold consent under this Article 9 in respect of a transfer of all or part of the Shares by a Shareholder (i) to a person which succeeds to its business substantially as an entirety, or directly or indirectly, owns all the outstanding equity securities of such Shareholder (or of the person of which such Shareholder, directly or indirectly, is a wholly-owned subsidiary); (ii) to an Affiliate of such Shareholder (provided that if such person ceases at any time to be an Affiliate of the original Shareholder, the Shares shall be immediately transferred back to the original Shareholder) or (iii) to any entity, fund or vehicle which is under the same management, control or administration as such Shareholder.

9.7 Notwithstanding the foregoing, the Board of Directors shall not withhold consent under Article 9.2 in respect of a transfer of all or part of the Shares to a financial institution (including, but not limited to insurance companies, provident funds and banks) provided that such Shareholder has resolved to the reasonable satisfaction of the Board of Directors any reasonable concerns the Board of Directors may have in respect of the proposed transferee (including, without limitation, in relation to reputation and credit risk and in connection with the compliance with any regulatory requirements in respect of such transfer) and provided that such transfer will not result in any of the events set out in Article 9.2 to occur.

9.8 Notwithstanding this Article 9, any Disposal of shares, stock, units, or other interest in a Shareholder or a holding company of a Shareholder which is listed on a stock exchange or on a market for dealing in securities or on any automated quotation system shall not be deemed to be a Disposal and accordingly the provisions of this Article 9 shall not apply.

10. Redemption of shares.

10.1 Redemption right.

10.1.1 Shareholders do not have the right to request the redemption of all or part of their Shares by the Company.

10.1.2 The Company may redeem its own shares within the limits set by the 1915 Law notably with the provisions of article 49-8 and by these Articles of Incorporation.

The redeemed Shares shall be cancelled and the share capital of the Company shall be decreased accordingly.

10.2 Compulsory Redemption from Prohibited Persons.

10.2.1 If the Board of Directors discovers at any time that Shares are owned by a Prohibited Person, either alone or in conjunction with any other person, whether directly or indirectly, the Board of Directors may at its discretion and without liability, compulsorily redeem the Shares at an amount equal to seventy-five per cent (75%) of the Adjusted Net Asset Value of the Shares in the relevant Class subject to the application of the provisions of article 49-8 of the 1915 Law and after giving such Prohibited Person notice of at least fifteen (15) Bank Business Days, and upon redemption, the Prohibited Person will cease to be the owner of those Shares.

10.2.2 The payment of the redemption proceeds to such Prohibited Person shall become a debt due and payable by the Company to the holders of the redeemed Shares. In the event that the Board of Directors compulsorily redeems Shares held by a Prohibited Person, the Board of Directors may provide the other Shareholders (other than the Prohibited Person) with a right to purchase on a pro rata basis the Shares of the Prohibited Person at a price equal to seventy-five per cent (75%) of the Adjusted Net Asset Value of the Prohibited Person's shareholding in the relevant Class.

10.2.3 The Board of Directors may require any Shareholder to provide it with any information that it may consider necessary for the purpose of determining whether or not such owner of Shares is or will be a Prohibited Person.

10.2.4 The taxes, costs and charges of a compulsory redemption will be charged to the Prohibited Person by way of a reduction to any redemption proceeds.

10.3 Other Compulsory Redemption Possibilities

10.3.1 Shares may also be compulsorily redeemed whenever the Board of Directors considers this to be in the best interest of the Company, subject to the terms and conditions the Board of Directors will determine and within the limits set forth by law and these Articles of Incorporation. In particular, Shares of any Class may be redeemed at the option of the Board of Directors, on a pro rata basis among existing Shareholders.

10.3.2 Shares compulsorily redeemed shall be redeemed at their Adjusted Net Asset Value calculated on the date specified in the relevant compulsory redemption notice sent by the Board of Directors to the Shareholders.

10.3.3 Payment of the Adjusted Net Asset Value will be made to Shareholders which are not Prohibited Persons no later than thirty (30) Bank Business Days from the date on which the compulsory redemption has occurred unless legal constraints, such as foreign exchange controls or restrictions on capital movements, or other circumstances beyond the control of the Board of Directors make it impossible or impracticable to transfer the redemption proceeds to the country in which said redemption proceeds were to be transferred. However, the Board of Directors reserves the right to postpone the payment of the redemption proceeds for an additional sixty (60) Bank Business Days.

10.3.4 The Board of Directors may, at its complete discretion but with the consent of the relevant Shareholder, decide to satisfy payment of the redemption price to this Shareholder wholly or partly in specie by allocating to such Shareholder investments from the pool of assets set-up in connection with the relevant Class, if applicable, equal in value as of the date on which the Adjusted Net Asset Value per Share is calculated (being the compulsory redemption date). The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other Shareholders of the relevant Class, and the valuation used shall be confirmed by a special report of the Company's auditor. The costs of such transfer shall be borne by the transferee.

Chapter IV. Net asset value.

11. Calculation of the net asset value.

11.1 The Net Asset Value of a Share of a Class shall be calculated in accordance with the requirements of Luxembourg law and the International Financial Reporting Standards, as amended from time to time ("IFRS"), and, as the case may be, as further modified in accordance with the provisions of the Articles of Incorporation.

11.2 The Net Asset Value per Share shall be expressed in USD as a per Share figure. The Net Asset Value per Share shall be determined no less frequently than on each Valuation Date, by dividing the net assets of each Class, being the value of its assets less its liabilities, calculated at such time as the Board of Directors shall have set for such purpose, by the total number of Shares in issue in such Class, in accordance with the valuation rules set forth below.

11.3 The Net Asset Value per Share may be rounded up or down as the Board of Directors shall determine.

11.4 The Net Asset Value per Share will be available no later than twenty (20) Bank Business Days after the relevant Valuation Date.

11.5 In the determination of the Net Asset Value of Shares:

11.5.1 Shares defaulted shall be disregarded for the purpose of calculation of the Net Asset Value other than in relation to the determination of the compulsory redemption price (corresponding to the Adjusted Net Asset Value less the costs and charges pursuant to the compulsory redemption) as described in Article 10.1.2; and

11.5.2 The Uncalled Commitment in respect of any Shares not already issued shall be disregarded in the determination of the Net Asset Value.

11.6 The assets of the Company shall include (without limitation):

11.6.1 property investments or property rights registered in the name of the Company or a Subsidiary thereof as well as participations in Real Estate Companies;

11.6.2 shareholdings in convertible and other debt securities of Real Estate Companies;

11.6.3 all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;

11.6.4 all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of Real Estate Assets, property rights, securities or any other assets sold but not delivered);

11.6.5 all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company (provided that the Company may make adjustments in a manner not inconsistent with Article 11.7.4 with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);

11.6.6 all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;

11.6.7 all rentals accrued on any property investments or interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to such asset;

11.6.8 the formation expenses of the Company, including organisation costs and the cost of issuing and distributing Shares; and

11.6.9 all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

11.7 The value of such assets shall be determined as follows:

11.7.1 subject to the below provisions, Real Estate Assets will be valued by an Independent Appraiser annually and on such other days as the Board of Directors may determine. Each such valuation will be made on the basis of the Open Market Value and in accordance with the methodology to be determined from time to time by the Board of Directors.

11.7.2 subject to the below provisions, the securities of Real Estate Companies which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market will be valued on the basis of the probable net realisation value (excluding any deferred taxation) estimated with prudence and in good faith by the Board of Directors using the value of Real Estate Assets as determined in accordance with Article 11.7.1 and as prescribed below.

11.7.3 the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof.

11.7.4 all other securities and other assets, including debt securities, restricted securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the Board of Directors or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith by the Board of Directors. Money market instruments held by the Company with a remaining maturity of ninety (90) days or less will be valued by the amortised cost method, which approximates market value.

11.8 The appraisal of the value of (i) Real Estate Assets and property rights registered in the name of the Company or any of its directly or indirectly (wholly-owned or not) Subsidiaries and (ii) direct or indirect shareholdings of the Company in Real Estate Companies referred to under Article 11.7.2 in which the Company holds more than fifty (50) per cent. of the outstanding voting stock, shall be undertaken by the Independent Appraiser. Such valuation may be established at the accounting year end and used throughout the following year unless there is a change in the general economic situation or in the condition of the relevant properties or property rights held by the Company or by any of the companies in which the Company has a shareholding which change requires new valuations to be carried out under the same conditions as the annual valuations.

11.9 The value of all assets and liabilities not expressed in USD will be converted into USD at the relevant rates of exchange on the relevant Valuation Date. If such rates are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by the Board of Directors.

11.10 The Board of Directors may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.

11.11 The liabilities of the Company shall include (without limitation):

11.11.1 all loans, bills and accounts payable;

11.11.2 all accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);

11.11.3 all accrued or payable expenses (including administrative expenses, management fees, performance fees, property management fees, custodian fees, and central administration agents' fees);

11.11.4 all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Board of Directors;

11.11.5 an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time by the Board of Directors, and other reserves (if any) authorised and approved by the Board of Directors, as well as such amount (if any) as the Board of Directors may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;

11.11.6 all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law and IFRS. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which may comprise:

(a) all organisational expenses relating to the establishment and change of corporate object of the Company, preparation of the placing documents and related agreements including but not limited to legal, accounting and Independent Appraisers' fees, securities filing fees, postage and out of pocket expenses incurred;

(b) all operational expenses including, but not limited to fees and expenses payable to the Company's auditors and accountants, the Company's service providers, any permanent representatives in places of registration, if applicable, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration (if any) of the Directors and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, and distributing periodical reports or registration statements, and the costs of any reports to Shareholders, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of identifying, buying, holding and selling assets, property agency fees, if applicable, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone and telex, hedging costs and borrowing costs and fees and expenses and costs of third party services related to the transactions, assets, projects, asset owning companies in relation to both completed and uncompleted transactions. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods. Legal, accounting and Independent Appraisers' fees and organisational expenses connected with the establishment and change of corporate object of the Company shall be paid or reimbursed by the Company.

11.12 All financial liabilities of the Company shall be valued at their mark-to-market value and the net result should be treated as an asset or a liability of the Company.

11.13 Shareholders shall, on request, be given details of any of the fees and expenses referred to in this Article 11.

11.14 The value of the Company's liabilities are recorded at cost with the exception of any derivatives which are recorded at fair value.

11.15 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg law and IFRS.

11.16 In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, the Net Asset Value determined by the Board of Directors or its agents shall be final and binding on the Company and on present, past or future Shareholders.

12. Temporary suspension of the calculation of net asset value per share.

12.1 The determination of the Net Asset Value per Share may be suspended by decision of the Board of Directors:

12.1.1 during any period when one or more stock exchanges or markets which provide the basis for valuing a substantial portion of the assets of the Company are closed other than for, or during, holidays or if dealings are restricted or suspended or where trading is restricted or suspended; or

12.1.2 during any period if, in the reasonable opinion of the Board of Directors, a fair valuation of the assets of the Company is not practical for reasons of force majeure or act of God beyond the reasonable control of the Board of Directors; or

12.1.3 during the existence of any state of affairs as a result of which or valuation of assets of the Company would be impracticable; or

12.1.4 during any breakdown in excess of one (1) week in the means of communication normally employed in determining the value of the assets of the Company; or

12.1.5 when the Board of Directors is of opinion that the Net Asset Value of any Subsidiary of the Company may not be determined accurately; or

12.1.6 on publication of a notice convening an extraordinary general meeting of Shareholders for the purpose of resolving the liquidation of the Company; or

12.1.7 when for any reason the Independent Appraiser advises that the prices of any investments cannot be promptly or accurately determined.

12.2 Any such suspension shall be published, if appropriate, by the Board of Directors and may be notified to Shareholders having made an application for subscription or upon redemption, if any, of Shares for which the calculation of the Net Asset Value has been suspended.

12.3 Any such suspension or lifting will be promptly notified to Shareholders.

Chapter V. Board of directors, Conflict of interests and Independent auditors.

13. Board of directors.

13.1 The Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three (3) members.

13.2 Inasmuch as permitted by the Luxembourg law, a legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

13.3 The Directors are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and are re-eligible; the general meeting of Shareholders shall further determine the number of Directors, their remuneration (if any) and the term of their office. They may be removed at any time with or without cause or be replaced by a resolution of the general meeting of Shareholders. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

13.4 Directors shall be elected by the majority of the votes of the Shares present or represented at such general meeting of the Shareholders.

13.5 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement, resignation or otherwise, the remaining Directors may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

14. Meetings of the board of directors.

14.1 The Board of Directors shall elect a chairman and one or more vicechairmen from among its members. It may also choose a secretary, who need not be a Director, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. The first chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

14.2 The chairman shall preside at the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. In his absence, the Directors or the Shareholders respectively, shall decide by a majority vote that another Director, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person, shall be in the chair of such meetings.

14.3 The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two (2) Directors at the place indicated in the notice of meeting. Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the minutes of the meeting. If all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

14.4 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by telephone, such appointment to be confirmed in writing at a later stage.

14.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of a ballot, the chairman has a casting vote.

14.6 The use of video-conferencing equipment and conference call means which allow the identification of each participating Director shall be allowed. These means must have technical features which allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and guarantee an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

14.7 Resolutions of the Board of Directors will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two (2) Directors.

14.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, or telephone provided that, in the case of a vote cast by telephone, such vote is confirmed in writing.

14.9 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at Directors' meetings, duly convened.

14.10 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman of the Board of Directors or by any two (2) Directors. Extracts shall be certified by the chairman of the Board of Directors or by any two (2) Directors.

15. General powers of the board of directors.

15.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of investment, administration and disposition in the Company's interests.

15.2 All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

15.3 Any Director having an opposite interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors which conflicts with the interest of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

15.4 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors concern day-to-day operations engaged in under normal conditions.

16. Delegation of powers.

16.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

16.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person, who need not be a Director, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

16.3 Unless otherwise stipulated by these Articles of Incorporation, the officers and agents of the Company shall have the rights and duties conferred upon them by the Board of Directors.

16.4 The first person entrusted with the daily management, if any, may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

17. Representation of the company.

17.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of any two (2) Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power is delegated by any two (2) Directors but only within the limits of such power.

17.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also, if a day-to-day manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and represent the Company in such daily management and affairs, be bound by the sole signature of the day-to-day manager.

18. Conflict of interests.

18.1 In the event that the Company is presented with an investment proposal involving a Real Estate Asset owned, directly or indirectly, in whole or in part, by a Shareholder, any representative of a management company, an investment adviser or any property manager or any Affiliate thereof (the "Interested Parties"), or involving any holding company in which one or more Interested Parties has a vested interest (to the exclusion of noncontrolling minor shareholdings), the Interested Parties will fully disclose this conflict of interests to the Board of Directors.

18.2 In the event that the Company invests in a Real Estate Company which was or is advised or managed by an Interested Party, the terms of such advisory/management work shall be fully disclosed to the Board of Directors prior to the Board of Directors making a decision on such investment.

18.3 Any management company, investment adviser or property manager appointed directly or indirectly by the Company will inform the Board of Directors of any business activities in which such Interested Parties are involved which could create an opportunity for conflicts of interests to arise in relation to the Company's investment activity. Each Shareholder will inform the Board of Directors of any significant direct investment in a Real Estate Company, which have substantially similar characteristics as the Real Estate Investments opportunities sought by the Company and which could create an opportunity for conflicts of interests to arise.

18.4 Any management company, investment advisor or property manager or their Affiliates appointed directly or indirectly by the Company may provide investment management, investment advice, property management, facilities management and other services to third parties or the Real Estate Investments of the Company. Any such services provided to the Company or their respective Real Estate Investments by a management company, investment advisor or property manager or their Affiliates appointed directly or indirectly by the Company shall be provided at prevailing market rates for like services under a professional service agreement.

18.5 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any Director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

18.6 Pursuant to Article 15.3, any Director having an opposite interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors which conflicts with the interest of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations.

At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

18.7 The term "opposite interest", as used in Articles 15.3 and 18.6, shall not include any relationship with or without interest in any matter, position or transaction involving any affiliated or associated company of the Generali group, or such other person, company or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors in its discretion.

19. Independent auditor.

19.1 The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and remunerated by the Company.

19.2 The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by Luxembourg law.

Chapter VI. General meeting of shareholders.

20. Powers of the general meeting of shareholders.

20.1 Unless otherwise provided for in these Articles of Incorporation, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. Its resolutions shall be binding upon all Shareholders regardless of the Class to which they belong.

20.2 Any general meeting of Shareholders shall be convened by the Board of Directors by means of a convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. Such notice will indicate the time and place of such meeting and the conditions of admission thereto, will contain the agenda and will refer to the requirements of Luxembourg law with regard to the necessary quorum and majorities at such meeting. To the extent required by Luxembourg law, further notices will be published in the Mémorial and in one Luxembourg newspaper. The giving of such notice to registered Shareholders need not be justified to the meeting.

20.3 A general meeting of Shareholders must be convened following the request of Shareholders representing at least ten (10) per cent. of the Company's share capital. If all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten (10) per cent. of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office and sent by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

20.4 The agenda of a general meeting of Shareholders shall be prepared by the Board of Directors, except when the meeting is called on the written demand of the Shareholders, in which case the Board of Directors may prepare a supplementary agenda.

20.5 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three (3) boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

20.6 Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

20.7 The Shareholders are entitled to participate in the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must have technical features which guarantee effective participation in the meeting and allow deliberations to be transmitted in a continuous way.

20.8 Unless otherwise provided for by the 1915 Law or by the Articles of Incorporation, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

20.9 When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

20.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles of Incorporation shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles of Incorporation. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles of Incorporation or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the share capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third (2/3) of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the relevant Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

20.11 Notwithstanding the above, the nationality of the Company may be changed only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

21. Place and Date of the annual general meeting of shareholders.

21.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held at the registered office of the Company or at any other location in the City of Luxembourg on the second Friday of July each year (unless such date is not a Bank Business Day, in which case on the next Bank Business Day) at 10 a.m. CET.

22. Other general meetings.

22.1 The Board of Directors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of Shareholders which together represent one tenth (1/10) of the share capital of the Company.

22.2 Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the convening notices.

23. Votes. Each Share is entitled to one (1) vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

24. General meetings of shareholders of a class or of classes of shares.

24.1 The Shareholders of any Class may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Class.

24.2 The relevant provisions of Article 20 shall apply mutatis mutandis to such general meetings.

24.3 Each Share is entitled to one (1) vote in compliance with Luxembourg law and these Articles of Incorporation. Shareholders may act either in person or by giving a proxy in writing or by cable, telegram, telex or facsimile transmission to another person who needs not be a Shareholder and may be a Director.

24.4 Unless otherwise provided for by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders of a Class are passed by a simple majority vote of the Shares present or represented.

24.5 Any resolution of the general meeting of Shareholders of the Company affecting the rights of the Shareholders of any Class vis-à-vis the rights of the Shareholders of any other Class or Classes shall be subject to a resolution of the general meeting of Shareholders of such Class or Classes in compliance with article 68 of the 1915 Law.

Chapter VII. Financial year, Legal reserves and Distributions.

25. Financial year.

25.1 The Company's financial year shall begin on the 1st of January and shall end on 31 December of each year.

26. Legal reserves.

26.1 Each year at least five (5) per cent. of the net profits of the Company has to be allocated to a specific legal reserve account at the level of the Company.

26.2 This allocation is no longer mandatory for the Company if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth (1/10) of the share capital.

27. Distributions.

27.1 The Board of Directors, at its discretion and within the limits provided for by law, may propose to a general meeting of the Shareholders that it resolves, or itself decide to distribute, through annual or interim dividends respectively, part or all of the Share Premium together with the net proceeds from the realisation of an investment and any interest and other income accrued in respect of such investments. If considered necessary, any other funds available for distribution can be used in conjunction with the realisation proceeds to fund distributions.

27.2 Any distribution declared will initially be declared on a cumulative basis in the order of priority as described below:

27.2.1 Firstly, to the extent that the Company has made prior payments under the Investor Loans, to the Class B Shareholder, the funds required to ensure that the Class B Shareholder participates pro rata its Funded Commitments in the aggregate amount of payments made by the Company to the Class A Shareholders and the Class B Shareholder as payment of interest or principal on the Investor Loans, dividends, or distribution of share premium or other reserves, or repayment of capital.

27.2.2 Secondly, one hundred (100) per cent. to the holders of Class A Shares and Class B Shares – pro rata to their respective Funded Commitments – until repayment of their respective Funded Commitments, less the aggregate amount of all previous payments made to them under this Article 27.2.2.

27.2.3 Thirdly, one hundred (100) per cent. to the holders of Class A Shares – pro rata to their respective Funded Commitments – until each holder of Class A Shares receives an amount representing an Internal Rate of Return at the rate of eight (8) per cent. (the "Preferred Return").

27.2.4 Thereafter, eighty (80) per cent. of the remaining amount to the holders of Class A Shares (pro rata to their respective Funded Commitments and twenty (20) per cent. to the holder of Class B Shares (pro rata to their respective Funded Commitments).

Should additional Classes of Shares be issued, this Article 27 will be updated accordingly.

27.3 Payments of dividends, if any, will be made to the Shareholders by bank transfer and no distribution in kind will be possible for the purpose of this Article 27.

Chapter VIII. Dissolution, Liquidation, Termination.

28. Dissolution, Liquidation.

28.1 The death, bankruptcy, insolvency, dissolution, liquidation, withdrawal, expulsion or removal of, or the making of a voluntary arrangement or an administration order in respect of any of the Shareholders shall not operate to terminate the Company and the estate or trustee in bankruptcy, administrator or receiver or liquidator of a deceased, bankrupt, insolvent, dissolved, expelled or removed Shareholder shall not have the right to withdraw such Shareholder's Shares prior to the liquidation of the Company.

28.2 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

28.3 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter IX. Applicable law.

29. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Statement.

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs.

The above-named party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand six hundred euros (EUR 2,600).

Nothing else being in the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-sept février.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Generali Northern America Real Estate Investments GmbH & Co., Köln, un Kommanditgesellschaft du droit allemand, inscrite au registre de commerce de Köln sous le numéro HRA 27909, ayant son siège social au 19-23 Tunisstrasse, D-50667 Cologne (l'"Actionnaire Unique").

Laquelle comparante est l'associé unique de la société Generali North American Holding 2 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.437, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2113 du 28 Octobre 2009. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 23 août 2010 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2482 du 17 Novembre 2010.

La comparante est dûment représentée par Mr Bart DENYS, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Cette procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera jointe au présent acte pour être soumise au autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier la forme sociale de la Société de la Société, afin de la transformer d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme, sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société.

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values et la société anonyme continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société à responsabilité limitée.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide de changer le nom de la Société en "Generali North American Holding 2 S.A."

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'objet social de la Société qui sera désormais tel que ci-après:

a. "L'objet unique de la Société est d'acquérir et de détenir des participations dans (i) des entités luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet est d'acquérir, directement ou au travers d'autres entités, des biens immobiliers et/ou (ii) des entités qui ne sont pas affiliées au groupe Generali et d'exercer directement ou indirectement les droits, recours et réclamations relatifs à ces participations. La Société peut s'engager dans toute opération légale, ou activité incidente à l'objet social qui précède, incluant, sans limitation, l'emprunt d'argent à ses actionnaires. La Société possède et peut exercer tous les pouvoirs et privilèges attribués par la Loi de 1915 ainsi que tous pouvoirs incidents en découlant, dans la mesure où ces pouvoirs et privilèges sont nécessaires ou convenables à la conduite, à la promotion ou à la réalisation de l'objet social de la Société.

b. La Société n'utilisera pas d'effet de levier autre que (i) des prêts accordés à la Société par ses actionnaires et/ou (ii) des emprunts de court terme à hauteur maximale de 10% de la valeur nette d'inventaire de la Société."

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide en ce qui concerne les actions émises de la Société qu'elles seront considérées comme rachetables (comme indiqué à l'article 49-8 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée), au suite des termes et conditions de rachat établis à l'article 10 des statuts de la Société.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique décide de reconnaître et d'approuver le rapport établi par PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, lequel rapport conclut comme suit:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the net equity of Generali North American Holding 2 S.à r.l. amounting to USD 7 193 020 as of December 31, 2010, is not at least equal to the number and par value of its shares."

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu en 2016:

- M. Benoit Prat-Stanford, employé privé, né à Tours (F) le 2 mai 1965, ayant sa résidence professionnelle au 134, Boulevard Haussmann, F-75008 Paris, France;

- Mme Federica Salvini, employée privée, née à Milan (I) le 26 novembre 1970, ayant sa résidence professionnelle au 2, Via Meravigli, I-20123 Milan, Italie;

- M. Hubertus Baeumer, employé privé, né à Coesfeld (A) le 15 août 1977, ayant sa résidence professionnelle au 19-23 Tunisstrasse, Cologne, Allemagne;

- Mme Marylène Alix, employée privée, née le 13 juin 1960 à Thionville (F) ayant sa résidence professionnelle au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Marco d'Orazio, employé privé, né à Popoli (I) le 4 septembre 1973, ayant sa résidence professionnelle au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique accepte la démission de M. Christoph Schumacher en tant que gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2010 et décide de lui donner décharge pour l'exercice de son mandat en tant que gérant de la Société jusqu'au 31 décembre 2010.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer comme réviseur d'entreprise agréé pour un mandat expirant à la clôture de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2011: PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.477.

Neuvième résolution

L'Actionnaire Unique décide de procéder à une refonte des statuts de la Société dans la forme provisoire telle que jointe à l'avis de convocation envoyé aux actionnaires et de modifier la traduction française des statuts de la Société en conséquence. Dès lors, les statuts seront établis comme suit:

Titre préliminaire - Définitions

"Acte d'Adhésion" signifie un acte signé par un receveur procédant à l'acquisition d'Actions de la Classe A d'un Investisseur;

"Action" signifie une action rachetable du capital de la Classe concernée émise conformément à ces Statuts;

"Action de Classe A" signifie une Action de Classe A émise par la Société;

"Action de Classe B" signifie une Action de Classe B émise par la Société;

"Actionnaire" signifie le détenteur nominatif d'une Action;

"Administrateur" signifie un membre du Conseil d'Administration;

"Affilié", quand ce terme est utilisé en référence à une personne déterminée, signifie toute personne qui directement ou indirectement, au travers du contrôle de ou par un ou plusieurs intermédiaires, ou se trouve sous le contrôle conjoint avec cette personne déterminée. Aux termes de cette définition, une personne sera considérée comme contrôlant une entité dont elle est la détentrice de plus de cinquante pour cent (50%) des droits de vote ou si elle effectue la gestion discrétionnaire de cette entité;

"Biens Immobiliers" signifie:

- les propriétés composées de terrains ou et de bâtiments enregistrés au nom de la Société;
- les intérêts à long-terme liés à des biens immobiliers tels que les droits de superficie, l'emphytéose et les options sur investissements immobiliers; ainsi que
- toute autre signification habituellement donnée à ce terme par toutes lois et règlements applicables de temps en temps au Grand-Duché de Luxembourg;

"Charge d'Egalisation" a la signification lui étant donnée dans tout Contrat d'Investissement et de Gestion;

"Classe" signifie, une classe d'Action émise par la Société;

"Co-Investissement" signifie une participation détenue par la Société jusqu'à cinquante (50) pour cent du capital social dans toute Société Immobilière;

"Compagnie d'Assurance allemande" signifie une compagnie d'assurance allemande, Pensionskasse allemand ou fonds de pension allemand (y compris un Pensionsfonds allemand ou Versorgungswerk allemand) et toute entité soumise à des restrictions d'investissement sous la Loi allemande sur la Surveillance des Assurances;

"Conseil d'Administration" signifie le conseil d'administration dûment constitué de la Société;

"Date de Clôture Initiale" signifie la date spécifiée dans tout Contrat d'Investissement et de Gestion, cette date étant la même pour tous les Actionnaires, si tant est que le Conseil d'Administration peut en sa discrétion décider de reporter cette date pour une période n'excédant pas six (6) mois;

"Date d'Evaluation" signifie le dernier Jour Ouvrable Bancaire pour chaque année semestre ou tout autre Jour Ouvrable Bancaire tel que décidé par le Gestionnaire (tel que défini dans le Contrat d'Investissement et de Gestion) à sa seule discrétion auquel la VNI est déterminée conformément à ces Statuts;

"Engagement" signifie le montant maximum versé ou convenu de verser à une Classe spécifique par la souscription d'Actions (y compris la Prime d'Emission) par chaque Actionnaire en vertu de l'Acte d'Adhésion tel qu'annexé à tout Contrat d'Investissement et de Gestion de cet Actionnaire (y compris tout Engagement additionnel fait par cet Actionnaire);

"Engagement Financé" signifie, concernant un Actionnaire, le montant global de (a) capital, comprenant la prime d'émission, contribué pour l'émission d'Actions de Classe A (et d'Actions de Classe B) et (b) le montant principal financé des Prêts à l'Investisseur;

"Engagement Non-Libéré" signifie, à l'égard d'un Actionnaire, son Engagement moins son Engagement Financier restant;

"Evalueur Indépendant" signifie un expert en évaluation indépendant nommé de temps en temps par la Société et/ou un de ses agents ou Filiales pour les besoins de l'évaluation des propriétés de la Société;

"Filiale" signifie toute Société Immobilière locale ou étrangère (y compris, pour éviter toute confusion, toute Filiale détenue à 100%):

- qui est contrôlée directement ou indirectement par la Société; ou
- dans laquelle la Société détient plus de cinquante (50) pour cent du capital social; et
- qui remplit les conditions suivantes:

(i) elle n'a pas d'autre activité que la détention directe ou indirecte de Biens Immobiliers et/ou activités opérationnelles liées directement ou indirectement à ces investissements;

et

(ii) dans la mesure où les règlements et règles comptables le requièrent, cette filiale est consolidée dans les comptes annuels de la Société.

Toutes les sociétés locales ou étrangères ou associations ou autres entités mentionnées ci-dessus seront considérées comme étant "sous le contrôle" de la Société si (i) la Société détient, dans l'ensemble, directement ou indirectement, plus de cinquante (50) pour cent des droits de vote de cette entité ou contrôlent plus de cinquante (50) pour cent des droits

de vote conformément à un contrat conclu avec les autres actionnaires ou (ii) la majorité des gérants ou des membres du conseil de cette entité sont membres du Conseil d'Administration ou employés ou cadres de la Société ou d'un Affilié, excepté dans les cas où cela n'est pas faisable pour des raisons fiscales ou réglementaires ou (iii) la Société ou un Affilié a le droit de nommer ou destituer une majorité des membres de l'organisme de gestion de cette entité;

"Filiale détenue à 100%" signifie toute Société Immobilière locale ou étrangère dans laquelle la Société a une participation de cent (100) pour cent, excepté lorsque la loi ou les règlements applicables ne permettent pas à la Société de détenir une telle participation de cent (100) pour cent. "Filiale détenue à 100%" signifie toute Société Immobilière locale ou étrangère dans laquelle la Société détient la plus grande participation autorisée sous les lois et règlements applicables. Pour éviter toute confusion, les conditions applicables aux Filiales sont applicables de manière similaire aux Filiales détenues à 100%.

"Fonds Liquides" signifie les dépôts bancaires, produits d'argent liquide et instruments financiers;

"Intérêt d'Actualisation" a la signification lui étant donnée dans tout Contrat d'Investissement et de Gestion;

"Investissement Immobilier" signifie toute Société Immobilière;

"Investisseur" signifie les investisseurs qui ont signé un Contrat d'Investissement et de Gestion (pour éviter toute confusion, le terme inclus, le cas échéant, les Actionnaires) et ce tel que ces parties sont définies dans ce Contrat d'Investissement et de Gestion;

"Investisseur Défaillant" signifie un Investisseur ou Actionnaire déclaré comme tel conformément à l'article 8.2.5 des Statuts;

"Jour Ouvrable Bancaire" signifie tout jour de la semaine au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes au Luxembourg;

"Loi allemande sur la Surveillance des Assurances" signifie la loi allemande sur la surveillance des assurances (Versicherungsaufsichtsgesetz) telle qu'amendée de temps en temps;

"Loi de 1915" signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée de temps en temps;

"Mémorial" signifie, le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, qui est le journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg;

"Période de Souscription Initiale" signifie la période qui commence à la Date de Clôture Initiale et se terminant vingt-quatre (24) mois plus tard et au cours de laquelle les Actions sont offertes au Prix Initial de Souscription (augmenté, le cas échéant, par un Intérêt d'Actualisation);

"Personne des E.U.A." a la signification qui lui est donnée par la Réglementation S du United States Securities act;

"Personne Prohibée" signifie toute personne, entreprise, association ou entité sociétaire, lorsque, selon l'avis du Conseil d'Administration, la détention d'Actions peut être nuisible aux intérêts des Actionnaires existants ou de la Société, lorsque cela est susceptible de constituer une violation d'une disposition légale ou réglementaire de droit luxembourgeois ou autre ou lorsqu'en conséquence la Société peut être exposée à des préjudices fiscaux ou autres préjudices réglementaires (y compris, de manière non limitative, le fait que les avoirs de la Société soient considérés comme constituant des "plan assets" en vertu des US Department of Labor Regulations sous le Employee Retirement Income Security Act de 1974 tel que modifié), amendes ou pénalités qui n'auraient pas trouvé à s'appliquer autrement, le terme "Personne Prohibée" inclut les Personnes des E.U.A.;

"Prêts à l'Investisseur" signifie tout prêt pouvant être accordé de temps à autre par les Investisseurs à la Société en vertu du Contrat d'Investissement et de Gestion;

"Prime d'Emission" signifie les montants d'émission payés, le cas échéant, par les Actionnaires au moment des augmentations de capital, de tels montants étant à disposition de la Société;

"Prix Initial de Souscription" signifie, en ce qui concerne une Action, sa valeur nominale (i.e. un EUR (EUR 1)) avec la Prime d'Emission correspondante;

"Société" signifie Generali North American Holding 2 S.A., une société anonyme régie par la Loi de 1915;

"Société Immobilière" signifie toute société, association ou autre entité cotée ou non cotée en bourse, établie dans le but soit d'acquérir, développer, redévelopper, gérer, louer et vendre directement des Biens Immobiliers ou, directement ou indirectement, détenir des actions ou intérêts dans une ou plusieurs sociétés, associations ou autres entités qui, à leur tour, sont établies dans le but d'acquérir, développer, redévelopper, gérer, louer et vendre directement des Biens Immobiliers;

"Statuts" signifie ces statuts, tels que complétés ou amendés de temps en temps;

"Taux de Rémunération Interne" (ou TRI) a la signification lui étant donnée dans le Contrat d'Investissement et de Gestion;

"USD" ou "U.S. Dollar" signifie le United States Dollar, la devise légale des Etats-Unis de l'Amérique

"Valeur de Marché Ouvert" signifie la valeur de marché d'un Bien Immobilier telle que déterminée par un Evalueur Indépendant conformément à la méthodologie déterminée de temps en temps par le Conseil d'Administration;

"Valeur Nette d'Inventaire" ou "VNI" signifie la valeur nette d'inventaire par Action d'une Classe donnée, déterminée conformément aux Statuts;

"Valeur Nette d'Inventaire Ajustée" ou "VNI Ajustée" signifie la dernière VNI disponible par Action de Classe A plus la Charge d'Egalisation, le cas échéant, le montant de la Prime d'Emission à payer, le cas échéant, étant la différence entre la dernière VNI par Action de Classe A disponible plus la Charge d'Egalisation moins la valeur nominale par Action de Classe A.

STATUTS

Chapitre I^{er} . Nom, Siège social, Objet, Durée.

1. Statuts et Nom.

1.1 Il est établi une société anonyme sous le nom de "Generali North American Holding 2 S.A." qui sera régie par la Loi de 1915 et les présents Statuts.

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville.

2.2 Il peut être transféré dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses Actionnaires délibérant de la manière prévue pour amender les Statuts.

2.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société dans la commune du siège social de la Société.

2.4 Lorsqu'un événement politique, économique ou social de nature exceptionnelle se produit ou menace de se produire, qui est susceptible d'affecter le fonctionnement normal du siège social de la Société ou les moyens de communication entre ce bureau et les personnes à l'étranger, le siège social peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances sont complètement revenues à la normale. Cette décision n'affecte pas la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert, reste une société luxembourgeoise sous la Loi de 1915. La décision relative au transfert du siège social à l'étranger doit être prise par le Conseil d'Administration.

2.5 Les succursales, filiales ou autres bureaux de la Société peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger par décision du Conseil d'Administration.

3. Objet.

3.1 L'objet unique de la Société est d'acquérir et de détenir des participations dans (i) des entités luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet est d'acquérir, directement ou au travers d'autres entités, des biens immobiliers et/ou (ii) des entités qui ne sont pas affiliées au groupe Generali et d'exercer directement ou indirectement les droits, recours et réclamations relatifs à ces participations. La Société peut s'engager dans toute opération légale, ou activité incidente à l'objet social qui précède, incluant, sans limitation, l'emprunt d'argent à ses actionnaires. La Société possède et peut exercer tous les pouvoirs et privilèges attribués par la Loi de 1915 ainsi que tous pouvoirs incidents en découlant, dans la mesure où ces pouvoirs et privilèges sont nécessaires ou convenables à la conduite, à la promotion ou à la réalisation de l'objet social de la Société.

3.2 La Société n'utilisera pas d'effet de levier autre que (i) des prêts accordés à la Société par ses actionnaires et/ou (ii) des emprunts de court terme à hauteur maximale de 10% de la valeur nette d'inventaire de la Société.

4. Durée.

4.1 La Société existe pour une durée illimitée.

Chapitre II - Capital

5. Capital social – Capital social autorisé.

5.1 La Société a un capital social libéré d'un million cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt U.S. DOLLAR (USD 1.582.580,-) divisé en un million cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt (1.582.580) Actions entièrement libérées de Classe A d'une valeur nominale de un U.S. DOLLAR (USD 1,-) par Action. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et des présents statuts

5.2 La Société a un capital social autorisé de cinq-cents millions U.S. DOLLAR (USD 500.000.000,-) qui est le montant par lequel le Conseil d'Administration peut augmenter le capital social libéré.

5.3 Le capital social autorisé et le capital social souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires adoptées de la manière requise pour amender les Statuts.

5.4 Dans les limites du capital social autorisé établi à l'Article 5.2, le capital social peut être augmenté, en tout ou en partie de temps en temps, à l'initiative et à la seule discrétion du Conseil d'Administration, avec ou sans Prime d'Emission, ainsi que l'Intérêt d'Actualisation, si applicable, conformément aux termes et conditions établis ci-dessous en créant et en émettant de nouvelles Actions, étant entendu que:

5.4.1 L'autorisation donnée par le Conseil d'Administration en ce qui concerne le capital social autorisé arrive à terme cinq (5) ans après la date de publication des présents Statuts, mais qu'à la fin ou avant la fin de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires.

5.4.2 Les Actions doivent être des Actions nominatives uniquement et doivent être dénombrées de manière consécutive de un (1) vers le haut.

5.4.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à faire toutes choses nécessaires pour amender les Statuts de manière à enregistrer une augmentation ou une diminution du capital social lorsqu'il agit sur base de l'Article 5.2; le Conseil d'Administration est habilité à prendre ou autoriser les opérations nécessaires pour l'exécution et la publication de ces amendements conformément aux lois et règlements applicables. En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur ou fondé de pouvoir autorisé de la Société, ou à toute autre personne dûment autorisée, les fonctions d'accepter les souscriptions et recevoir le paiement des Actions représentant une partie ou tout le montant d'augmentation du capital.

5.4.4 Les Actions de Classe peuvent être émises par le Conseil d'Administration, dans les limites du capital social autorisé établi à l'Article 5.2, avec ou sans Prime d'Emission, ainsi que l'Intérêt d'Actualisation, si applicable, et libérées par un versement en numéraire, en nature ou par incorporation des créances ou de toute autre manière à déterminer par le Conseil d'Administration.

5.4.5 Les droits attachés aux nouvelles Actions émises dans une Classe existante suite à une augmentation de capital, sur base ou non du capital social autorisé visé à l'Article 5, seront les mêmes que ceux attachés aux Actions déjà émises dans la même Classe avant cette augmentation de capital.

5.5 Sujet aux dispositions de l'Article 10, le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à définir les conditions de rachat et les modalités des droits financiers attachés aux nouvelles Actions en cours d'émission telles que définies à l'Article 27, et peut en particulier déterminer quels actifs et opérations sont alloués à la Classe d'Action en cours d'émission.

5.6 A l'occasion d'une augmentation en numéraire du capital social de la Société par le Conseil d'Administration dans les limites du capital social autorisé, le montant du capital autorisé spécifié à l'Article 5.2 de ces Statuts sera considéré comme diminué par un montant équivalent à cette augmentation de capital. Dès lors, les montants indiqués à l'Article 5.2 seront modifiés conséquemment en vertu de l'acte notarial actant de l'augmentation de capital sous cet Article 5.

Chapitre III - Emission, Transfert et Rachat d'actions.

6. Classes d'actions.

6.1 Chaque Action de la même Classe donnera à son détenteur le droit aux profits et pertes obtenus des activités de la Société tel que défini dans ces Statuts et dans tout contrat des actionnaires autres que ceux obtenus des actifs mentionnés à l'Article 6.2.

6.2 Au moment de la création d'une nouvelle Classe, le Conseil d'Administration peut avec le consentement unanime de l'ensemble des Actionnaires (y compris les Actionnaire de la ou des Classe(s) existante(s)), décider de donner à l'Actionnaire de cette Classe le droit aux profits et pertes obtenus d'un actif spécifique en rapport avec cette Classe (chacun un "Actif Alloué") ainsi que de tout actif pouvant être de temps à autre substitué à cette actif en cas de cession.

6.3 Les droits financiers ainsi que les conditions relatifs aux différentes Classes d'Action seront détaillés plus avant à l'Article 27.

7. Forme des actions.

7.1 Les Actions seront sous forme nominative uniquement.

7.2 Toutes les Actions nominatives émises doivent être inscrites au registre des Actionnaires qui doit être tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; et ce registre devra contenir le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre d'Actions nominatives qu'il détient et le montant payé sur chaque Action.

7.3 La propriété de l'Action nominative s'établit par une inscription au registre des Actionnaires. En principe, la Société ne doit pas émettre de certificat constatant cette inscription, mais chaque Actionnaire peut demander à recevoir une confirmation écrite de sa qualité d'Actionnaire.

7.4 Le transfert d'Actions nominatives se fait par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou toute personne détenant les pouvoirs de procuration appropriés pour agir en leur nom. Pour autant que les dispositions de l'Article 9 ci-après soient respectées, tout transfert d'Actions nominatives doit être inscrit au registre des Actionnaires; cette inscription doit être signée par un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société ou par toute autre personne désignée à cet effet par le Conseil d'Administration.

7.5 Les Actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et toutes les informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite au registre des Actionnaires.

7.6 Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne fournirait pas d'adresse à la Société, mention en sera faite au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse mentionnée dans le registre par la Société de temps en temps, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire en question. Un Actionnaire peut, à tout moment, faire changer l'adresse portée au registre des Actionnaires par une notification écrite, envoyée à la Société à son siège social ou à telle autre adresse fixée par la Société de temps en temps.

7.7 La Société reconnaît seulement un (1) propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Action(s) sont détenues conjointement ou si la propriété de cette/ces Action(s) est litigieuse, toutes les personnes invoquant un droit sur cette/ces Action(s) désigneront un mandataire pour représenter la propriété de ces Actions à l'égard de la Société. A défaut de

désigner ce mandataire, tous les droits attachés à cette/ces Action(s) seront suspendus. Par ailleurs, la Société se réserve le droit, dans le cas d'Actionnaires conjoints, de payer les produits du rachat, distributions ou autres paiements au premier détenteur enregistré seulement, que la Société peut considérer comme étant le représentant de tous les détenteurs conjoints, ou à tous les Actionnaires conjoints ensemble, et ce, à son entière discrétion.

7.8 La Société peut décider d'émettre des fractions d'Actions jusqu'à trois points de décimale. De telles fractions d'Actions ne confèrent pas le droit de vote mais donneront droit à une fraction correspondante des avoirs de la Classe correspondants sur une base proportionnelle.

8. Emission d'actions.

8.1 Souscriptions

8.1.1 Le Conseil d'Administration peut imposer des conditions à l'émission d'Actions (y compris, de manière non limitative, la nécessité d'exécuter des documents de souscription et de fournir les informations que le Conseil d'Administration juge nécessaires) et fixer un montant minimum de souscription.

8.1.2 Le Conseil d'Administration peut, à sa seule discrétion et sans responsabilité, accepter ou rejeter, en tout ou en partie, toute souscription d'Actions et suspendre ou limiter leur vente aux personnes physiques ou morales dans des pays ou régions particulières, pour une durée déterminée ou de manière permanente, et peut exiger tout souscripteur de lui fournir toute information qu'il juge nécessaire dans le but de décider si oui ou non cette personne est éligible pour souscrire des Actions.

8.1.3 Le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions sur la fréquence à laquelle les Actions sont émises et/ou sur le nombre d'Actionnaires. En conséquence, tout transfert d'Actions ou Engagements Non-Libérés qui entraînerait directement ou indirectement un dépassement de ce nombre n'est pas autorisé.

8.1.4 Durant la Période de Souscription Initiale, les Actions seront proposées au Prix Initial de Souscription augmenté, le cas échéant, par un Intérêt d'Actualisation.

8.1.5 Suite à la Période de Souscription Initiale, le Prix de Souscription des nouvelles Actions correspondra à la Valeur Nette d'Inventaire Ajustée par Action à l'émission.

8.1.6 En ce qui concerne l'émission de nouvelles Actions dans les Classes concernées, le Conseil d'Administration peut limiter ou annuler tous les droits de souscription préférentiels de tout Actionnaire dans ces Classes.

8.1.7 Aucune Action ne sera émise durant toute période au cours de laquelle le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action dans la Classe concernée est suspendu conformément aux dispositions de l'Article 12.

8.2 Paiement des Actions

8.2.1 La Société ne peut pas émettre d'Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8.2.2 Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur, gérant, fondé de pouvoir ou tout autre mandataire dûment autorisé à cette fin, le pouvoir d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix des nouvelles Actions à émettre et de les leur délivrer.

8.2.3 Le Conseil d'Administration désignera la personne à qui une procuration est donnée afin que l'augmentation de capital et l'émission de nouvelles Actions soit actée devant notaire en vertu d'un acte notarial sur base de tous documents nécessaires donnant la preuve de la décision du Conseil d'Administration, de la procuration précitée et de la souscription et du paiement des nouvelles Actions.

8.2.4 Le Conseil d'Administration peut accepter, outre les souscriptions contre paiement en nature, de temps en temps et à sa seule discrétion, des souscriptions d'Actions moyennant apport de biens en nature, qui pourrait être obtenu par la Société. Tout apport en nature doit être évalué par un auditeur qualifié de "réviseur d'entreprise agréé" dans un rapport établi conformément aux conditions des lois luxembourgeoises, les coûts de ce rapport étant à charge de l'Investisseur entrant correspondant.

8.2.5 Le manquement d'un Investisseur à réaliser, dans une période de temps définie par le Conseil d'Administration, les apports demandés ou certains autres paiements dans le respect des termes de son Engagement, autorise la Société à déclarer que cet Investisseur est un Investisseur Défaillant, ce qui entraînera à ses dépens des pénalités déterminées par le Conseil d'Administration, à moins que le Conseil d'Administration ne décide discrétionnairement de ne pas appliquer ces pénalités.

9. Transfert d'actions.

9.1 En cas de transfert à un nouvel Actionnaire, le transfert sera effectué en conformité avec cet Article 9. Tout transfert d'Actions doit être notifié à la Société en accord avec la Loi de 1915.

9.2 Sujet à l'Article 9.4., aucune vente, affectation, transfert, échange, gage, ou toute autre aliénation ou la concession de toute participation (la "Cession") de tout ou partie des Actions dans la Société, qu'elle soit volontaire ou involontaire sera valide et effective sans accord écrit préalable du Conseil d'Administration, un tel accord pouvant être donné ou retenu (à la seule et absolue discrétion du Conseil d'Administration) pour toute raison quelle qu'elle soit ou sans mentionner de raison. Nonobstant ce qui précède, et sujet à l'Article 9.4, le Conseil d'Administration ne pourra raisonnablement retenir son accord à un tel transfert s'il est démontré au Conseil d'Administration que le receveur des Actions n'est pas une Personne Prohibée, n'est pas domicilié dans un pays listé par le GAFI et que cette Cession (mais de manière non limitative):

- a) ne causerait pas la fin de la Société;
- b) ne violerait aucun terme de tout Contrat d'Investissement et de Gestion;
- c) ne résulterait pas en des conséquences fiscales ou réglementaires préjudiciables à la Société ou aux Actionnaires;
- d) ne résulterait pas en une violation du droit par la Société ou les Actionnaires;
- e) ne résulterait pas en une impossibilité pour le receveur éventuel de remplir ses obligations connexes concernant les Engagements;
- f) n'entraînerait pas le déshonneur de la Société ou des Actionnaires.

9.3 Aucun transfert d'Actions ne deviendra effectif à moins que et jusqu'à ce que le cessionnaire accepte par écrit de remplir entièrement et complètement les obligations restantes du cédant liées aux Actions transférées (et l'Engagement Non-Libéré correspondant) en vertu du Contrat d'Investissement et de Gestion correspondant et accepte par écrit d'être lié par les termes des Statuts, en vertu desquels le cédant doit être libéré de (et n'engagera plus aucune responsabilité pour) ces engagements et obligations.

9.4 Dans la mesure où et aussi longtemps que les Actions font partie de la "réserve disponible" d'une Compagnie d'Assurances allemande ("Sicherungsvermögen" tel que défini à la Section 66 de la Loi allemande sur la Surveillance des Assurances) et pour autant que cette Compagnie d'Assurance allemande soit, conformément à la Section 70 de la Loi allemande sur la Surveillance des Assurances, soumise à l'obligation légale de nommer un trustee ("Treuhänder"), ou se soit elle-même soumise à cette obligation sur une base volontaire, il ne pourra pas être disposé de ces Actions (ainsi que les Engagements correspondants) sans le consentement préalable du trustee de l'Actionnaire concerné ou de l'adjoint du trustee de l'Actionnaire concerné. Cependant, les Actions qui sont directement ou indirectement détenues par une Compagnie d'Assurances allemande et qui font partie de leur réserve disponible ou constituent d'"autres biens sujets à restrictions" ("Sonstiges gebundenes Vermögen" tels que définis dans la Section 54 paragraphe 1 ou Section 115 de la Loi allemande sur la Surveillance des Assurances) sont librement transférables à d'autres Investisseurs (à l'exclusion des Personnes Prohibées), qui sont des investisseurs institutionnels ou intermédiaires financiers comprenant, entre autres, des sociétés d'assurance, des institutions d'assurances sociales, des fonds de pension, des fonds d'investissement, des fondations et des établissements de crédit (étant entendu qu'un tel receveur a les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations découlant du transfert d'un intérêt) ainsi que d'autres investisseurs potentiels pouvant être acceptés étant entendu qu'ils sont suffisamment sains financièrement (investment grade rating) ou fournissent une sécurité adéquate et que ce transfert ne nécessite pas l'approbation des autres Actionnaires ou du Conseil d'Administration. Au moment du transfert d'une Action directement ou indirectement détenue par un Actionnaire revêtant la qualité de Compagnie d'Assurance allemande, le cessionnaire doit accepter et devient seul responsable de tous les engagements et obligations par rapport à ces Actions et le cédant est libéré de (et n'engagera plus aucune responsabilité pour) ces engagements et obligations. Une fois que le cédant aura transféré ses Actions, ce cédant n'assumera plus aucune obligation de quelque nature que ce soit relativement aux Actions et Engagements qu'il aura transférés.

9.5 Sans préjudice à l'Article 9.4, tout Actionnaire souhaitant transférer tout ou partie des ses Actions devra notifier le Conseil d'Administration en vue de recevoir son consentement au transfert d'Actions en donnant une notification préalable ne pouvant être inférieure à 30 jours et devra fournir l'information relative au transfert propose ainsi que celle relative au receveur ou cessionnaire comme peut le demander le Conseil d'Administration étant entendu que ce receveur ou cessionnaire ne deviendra pas Actionnaire sans l'accord écrit du Conseil d'Administration, qui peut être donné ou retenu (à la seule et absolue discrétion du Conseil d'Administration) pour quelque raison que ce soit ou sans mentionner de raison. Nonobstant la phrase précédente, le Conseil d'Administration ne pourra raisonnablement retenir son accord si le receveur ou cessionnaire est un Investisseur et n'est pas une Personne Prohibée. Le cédant devra supporter tous frais, taxes, impôts, coûts et honoraires découlant de ce transfert, incluant (et de manière non limitative), les frais légaux connexes.

9.6 Nonobstant ce qui précède, le Conseil d'Administration ne pourra retenir son accord sous cet Article 9 concernant un transfert de tout ou partie de ses Actions par un Actionnaire (i) à une personne qui reprend ses affaires substantiellement ou entièrement, ou directement ou indirectement, détient tous les titres de participation en circulation de cet Actionnaire (ou de la personne dont cet Actionnaire est, directement ou indirectement, une filiale détenue à 100%); (ii) à un Affilié de cet Actionnaire (étant entendu que si cette personne cesse à tout moment d'être un Affilié de l'Actionnaire originel, les Actions seront immédiatement transférées en retour à l'Actionnaire originel) ou (iii) à toute entité, fonds ou véhicule placé sous la même gestion, le même contrôle ou administration que cet Actionnaire.

9.7 Nonobstant ce qui précède, le Conseil d'Administration ne pourra retenir son consentement prévu à l'Article 9.2 concernant un transfert de tout ou partie des Actions à une institution financière (incluant, mais de manière non limitative, les sociétés d'assurance, fonds de prévoyance et banques) étant entendu qu'un tel Actionnaire a raisonnablement satisfait le Conseil d'Administration quant à toute question raisonnable que celui-ci pourrait soulever au sujet du receveur propose (incluant, mais de manière non limitative, ce qui a trait à la réputation et au risque de crédit et en rapport au respect des requis réglementaires concernant un tel transfert) et étant entendu que ce transfert n'entraînera pas la survenance d'un des événements prévus à l'Article 9.2.

9.8 Nonobstant cet Article 9, toute Cession d'actions, titres boursiers, parts, ou autre intérêt dans un Actionnaire ou société holding d'un Actionnaire qui est cotée sur un marché boursier ou sur un marché d'échange de titres ou tout

système automatisé de cotation ne sera pas considéré comme une Cession et dès lors les dispositions de cet Article 9 ne seront pas applicables.

10. Rachat d'actions.

10.1 Droit de rachat

10.1.1 Les Actionnaires n'ont pas le droit de demander le rachat de tout ou partie de leurs Actions par la Société.

10.1.2. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites posées par la Loi de 1915 notamment en son article 49-8 et ces Statuts.

Les Actions rachetées seront annulées et le capital social de la Société sera diminué en conséquence.

10.2 Rachat Forcé aux Personnes Prohibées

10.2.1 Si le Conseil d'Administration découvre, à n'importe quel moment, que des Actions sont détenues par une Personne Prohibée, soit seule soit conjointement avec toute autre personne, directement ou indirectement, le Conseil d'Administration peut à sa discrétion et sans responsabilité, racheter de manière forcée les Actions à un montant égal à soixante-quinze pour cent (75%) de la Valeur Nette d'Inventaire Ajustée de la Classe concernée sujet à l'application des dispositions de l'article 49-8 de la Loi de 1915 et après avoir donné à cette Personne Prohibée un préavis d'au moins quinze (15) Jours Ouvrables Bancaires, et dès le moment du rachat, la Personne Prohibée cessera d'être propriétaire de ces Actions.

10.2.2 Le paiement du prix de rachat à cette Personne Prohibée sera considéré comme une dette due et payable à la Société par les détenteurs des Actions rachetées. Dans le cas où le Conseil d'Administration rachète de manière forcée les Actions détenues par une Personne Prohibée, le Conseil d'Administration peut donner aux autres Actionnaires (autres que la Personne Prohibée) un droit de rachat au pro rata des Actions de la Personne Prohibée à un prix équivalent à soixante-quinze pour cent (75%) de la Valeur Nette d'Inventaire Ajustée de la participation de la Personne Prohibée dans la Classe concernée.

10.2.3 Le Conseil d'Administration peut requérir tout Actionnaire de lui fournir les informations qu'il juge nécessaires dans le but de déterminer si oui ou non ce propriétaire d'Actions est ou sera une Personne Prohibée.

10.2.4 Les taxes, coûts et frais d'un rachat forcé seront imputés de la Personne Prohibée par une réduction du prix de rachat.

10.3 Autres possibilités de Rachat Forcé

10.3.1 Les Actions peuvent aussi être rachetées de manière forcée à partir du moment où le Conseil d'Administration considère que cela est dans le meilleur intérêt de la Société, sujet aux termes et conditions déterminés par le Conseil d'Administration et dans les limites imposées par la loi et ces Statuts. En particulier, les Actions de toute Classe peuvent être rachetées au choix du Conseil d'Administration, au pro rata parmi les Actionnaires existants.

10.3.2 Les Actions rachetées de manière forcée seront rachetées à leur Valeur Nette d'Inventaire Ajustée calculée à la date mentionnée dans l'avis de rachat forcé concerné envoyé par le Conseil d'Administration aux Actionnaires.

10.3.3 Le paiement de la Valeur Nette d'Inventaire Ajustée sera effectuée aux Actionnaires qui ne sont pas des Personnes Prohibées au plus tard trente (30) Jours Ouvrables Bancaires à compter de la date à laquelle le rachat forcé a eu lieu à moins que des contraintes légales, telles que des contrôles ou restrictions sur les mouvements de capital des devises étrangères, ou d'autres circonstances hors du contrôle du Conseil d'Administration rendent impossible ou inapplicable le transfert du prix de rachat dans le pays où ce prix de rachat doit être transféré. Cependant, le Conseil d'Administration se réserve le droit de retarder le paiement du prix de rachat pour une période supplémentaire de soixante (60) Jours Ouvrables Bancaires.

10.3.4 Le Conseil d'Administration peut, à son entière discrétion mais avec le consentement de l'Actionnaire concerné, décider d'effectuer le paiement du prix de rachat à cet Actionnaire en totalité ou partiellement in specie en allouant à cet Actionnaire des investissements de la communauté d'actifs mis en place concernant la Classe concernée, si applicable, équivalent en valeur à compter de la date à laquelle la Valeur Nette d'Inventaire Ajustée par Action est calculée (étant la date de rachat forcé). La nature et le type des actifs devant être transférés dans ce cas seront déterminés sur une base juste et raisonnable et sans porter atteinte aux intérêts des Actionnaires de la Classe concernée, et la valorisation utilisée sera confirmée par un rapport spécial de l'auditeur de la Société. Les coûts d'un tel transfert seront supportés par le receveur.

Chapitre IV - Valeur nette d'inventaire.

11. Calcul de la valeur nette d'Inventaire.

11.1 La Valeur Nette d'Inventaire d'une Action d'une Classe sera calculée conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise et des International Financial Reporting Standards ("IFRS"), tels qu'amendés de temps à autre et, le cas échéant, telle que par ailleurs modifiée en conformité avec les dispositions des Statuts.

11.2 La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera exprimée dans en USD par Action. La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera déterminée au moins à chaque Date d'Evaluation, en divisant les actifs nets de chaque Classe, constitués par la valeur de ses actifs moins ses engagements, calculés au moment prévu par le Conseil d'Administration à cet effet, par le nombre total d'Actions émises dans cette Classe, conformément aux règles d'évaluation décrites ci-dessous.

11.3 La Valeur Nette d'Inventaire par Action peut être arrondie vers le haut ou vers le bas comme le Conseil d'Administration le déterminera.

11.4 La Valeur Nette d'Inventaire par Action sera disponible au plus tard vingt (20) Jours Ouvrables Bancaires après la Date d'Evaluation correspondant.

11.5 Aux fins de détermination de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions:

11.5.1 les Actions déchuës de droits doivent être ignorées pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire, sauf pour la détermination du prix de rachat forcé (qui correspond à la Valeur Nette d'Inventaire moins les coûts et charges du rachat forcé) tel que décrit à l'Article 10.1.2; et

11.5.2 l'Engagement Non-Libéré dans le cadre d'Actions non encore émises, doit être ignoré dans la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire.

11.6 Les avoirs de la Société comprendront (de manière non limitative):

11.6.1 les investissements immobiliers ou les droits immobiliers enregistrés au nom de la Société ou d'une de ses Filiales ainsi que les participations dans des Sociétés Immobilières;

11.6.2 les participations en valeurs convertibles et autres titres de créance dans des Sociétés Immobilières;

11.6.3 toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus ou courus;

11.6.4 tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les résultats de la vente de Biens Immobiliers, droits immobiliers, titres ou autres avoirs vendus mais pas encore délivrés);

11.6.5 toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs, instruments financiers et autres avoirs similaires détenus ou qui ont fait l'objet d'un contrat par la Société (pour autant que la Société puisse faire des ajustements d'une manière qui ne soit pas en contradiction avec l'Article 11.7.4 en considération des fluctuations de la valeur marchande des valeurs occasionnées par des pratiques telles que la négociation ex-dividende ou ex-droit ou des procédés similaires);

11.6.6 tous les dividendes, en espèces ou en actions et les paiements reçus en espèces par la Société dans la mesure où l'information y relative est raisonnablement à la disposition de la Société;

11.6.7 tous loyers échus sur tout investissement immobilier ou intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts détenus par le Compartiment, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans la valeur attribuée à ces avoirs;

11.6.8 les dépenses de formation de la Société, y compris les coûts d'organisation et le coût d'émission et de distribution des Actions; et

11.6.9 tous les autres avoirs de quelque sorte et nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

11.7 La valeur de ces avoirs sera déterminée de la manière suivante:

11.7.1 sous réserve des dispositions ci-dessous, les Biens Immobiliers seront évalués par un Evalueur Indépendant annuellement et à toute autre date déterminée par le Conseil d'Administration. Chaque évaluation

11.7.2 sous réserve des dispositions ci-dessous, les valeurs de Sociétés Immobilières qui ne sont pas cotées en bourse ou échangées sur un autre marché réglementé seront évaluées sur base de la valeur probable nette de réalisation (hors tout impôt différé), évaluée avec prudence et de bonne foi par le Conseil d'Administration en utilisant la valeur des Biens Immobiliers telle que déterminée conformément à l'Article 11.7.1 et comme édicté ci-dessous.

11.7.3 la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, dépenses prépayées, dividendes en numéraire et intérêts annoncés ou échus mais non encore touchés, est censée être le montant total, à moins qu'il soit improbable que ce dernier soit payé ou reçu intégralement, auquel cas, la valeur est fixée après avoir effectué une réduction jugée appropriée dans un tel cas pour refléter la valeur exacte.

11.7.4 toutes autres valeurs ou avoirs, y compris les titres de créance, valeurs sujettes à restrictions (restricted securities) et valeurs pour lesquelles aucune cotation de marché n'est disponible, sont évalués sur base de cotations fournies par des courtiers (dealer-supplied) ou par un service de prix (pricing service) approuvé par le Conseil d'Administration ou, dans la mesure où de tels prix ne sont pas jugés comme étant représentatifs des valeurs du marché, de telles valeurs et autres actifs seront évalués à la juste valeur telle que déterminée de bonne foi par le Conseil d'Administration. Les instruments du marché monétaire détenus par la Société, d'une maturité de nonante (90) jours ou moins, seront évalués par la méthode du coût amorti, qui se rapproche de la valeur du marché.

11.8 L'évaluation de la valeur des (i) Biens Immobiliers et droits immobiliers enregistrés au nom de la Société ou au nom de l'une de ses Filiales (détenue à 100% ou non) directes ou indirectes et (ii) des participations directes ou indirectes du Compartiment dans des Sociétés Immobilières telles que visés à l'Article 11.7.2 dans lesquels la Société détient plus de cinquante (50) pour cent des actions avec droit de vote en émission, sera effectuée par l'Evalueur Indépendant. Cette évaluation peut être établie à la fin de l'année comptable et utilisée au cours de l'année qui suit, à moins qu'il y ait un changement dans la situation économique générale ou dans la condition des biens immobiliers en question ou des droits immobiliers détenus par la Société ou par une des sociétés dans lesquelles la Société a une participation, lequel changement requiert d'effectuer de nouvelles évaluations dans les mêmes conditions que les évaluations annuelles.

11.9 La valeur de tous les avoirs et engagements non exprimés en USD sera convertie en USD au taux de change applicable à la Date d'Evaluation en question. Si ce taux de change n'est pas disponible, le taux sera déterminé par le Conseil d'Administration de bonne foi.

11.10 Le Conseil d'Administration peut autoriser d'autres méthodes d'évaluation s'il considère que de telles évaluations correspondent mieux à la juste valeur des avoirs de la Société.

11.11 Les engagements de la Société comprendront (de manière non limitative):

11.11.1 tous les emprunts, effets et comptes exigibles;

11.11.2 tous intérêts échus de prêts de la Société (y compris tous les frais accumulés pour s'engager dans ces prêts);

11.11.3 toutes les dépenses en cours ou à payer (y compris les dépenses administratives, les commissions de gestion, les commissions de performance, les commissions de gestion immobilière, les commissions du dépositaire et les commissions des agents de l'administration centrale);

11.11.4 toutes les obligations connues, échues ou non, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes déclarés par le Conseil d'Administration mais non encore payés;

11.11.5 une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et le revenu encourus à la Date d'Evaluation, telle que déterminée périodiquement par le Conseil d'Administration et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration ainsi que tout montant (s'il y a lieu) que le Conseil d'Administration pourra considérer comme constituant une provision appropriée pour faire face à tous autres engagements de la Société;

11.11.6 tous autres engagements de la Société de quelque sorte et nature que ce soit, reflétés conformément à la loi luxembourgeoise et à l'IFRS. Pour la détermination du montant de ces engagements, la Société doit prendre en considération toutes les dépenses à payer par la Société qui peuvent comprendre:

(a) toutes les dépenses organisationnelles relatives à la constitution et au changement d'objet social de la Société, la préparation des documents de placement et des contrats y relatifs, y compris mais pas seulement, les commissions et honoraires payables dans le domaine juridique, comptable, les honoraires de l'Evaluateur Indépendant, les commissions liées à l'enregistrement des titres, les dépenses en frais postaux et les dépenses courantes encourues;

(b) toutes dépenses opérationnelles incluant, de manière non exhaustive, les honoraires et dépenses payables aux réviseurs et comptables de la Société, aux fournisseurs de services de la Société, aux représentants permanents aux lieux où la Société est enregistrée, le cas échéant, ainsi qu'à tout autre agent de la Société, la rémunération (s'il y en a) des Administrateurs ainsi que leurs dépenses raisonnables, les frais d'assurance, les frais et dépenses encourus en rapport avec les services d'assistance juridique et de révision des comptes, les commissions et frais relatifs à l'enregistrement et au maintien de l'enregistrement de la Société auprès des autorités gouvernementales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, les frais de rapport et de publicité incluant les frais de préparation, d'impression et de distribution des rapports périodiques et déclarations d'enregistrement, les frais de tous rapports aux Actionnaires, tous les impôts et droits prélevés par les autorités gouvernementales et charges similaires et toutes autres dépenses d'exploitation, y compris les frais d'identification, d'achat, de détention et de vente des actifs, les frais des agences immobilières, le cas échéant, les intérêts, les frais bancaires et de courtage, les frais de poste, téléphone et télex, les coûts de couverture et les coûts d'emprunts et les dépenses et coûts des services de tiers en relation avec les transactions, les avoirs, projets, actifs détenus dans des Sociétés en relation à la fois avec des transactions achevées ou non achevées. La Société pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique, par une estimation pour l'année ou pour toute autre période. Les honoraires juridiques, comptables et de l'Evaluateur Indépendant, ainsi que les dépenses organisationnelles en relation avec l'établissement de la Société et le changement de son objet social seront payés ou remboursés par la Société;

11.12 Tous les engagements financiers de la Société seront évalués à la valeur du marché et le résultat net sera considéré comme un actif ou un passif de la Société.

11.13 Toutes les commissions de performance non encore déterminées au moment donné seront basées sur une estimation de bonne foi de leur montant probable.

11.14 Les Actionnaires obtiendront, sur demande, des détails sur toutes les commissions et dépenses auxquelles il est fait référence dans cet Article 11.

11.15 La valeur des engagements de la Société est enregistrée au coût ou coût amorti, exception faite de tous produits dérivés qui sont enregistrés à la juste valeur.

11.16 Toutes les règles d'évaluation et de détermination devront être interprétées et faites conformément à la loi luxembourgeoise et à l'IFRS.

11.17 En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur manifeste, la Valeur Nette d'Inventaire déterminée par le Conseil d'Administration ou ses agents, sera définitive et liera la Société ainsi que les Actionnaires présents, anciens ou futurs.

12. Suspension temporaire du calcul de la valeur nette d'inventaire.

12.1 La détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action peut être suspendue sur décision du Conseil d'Administration:

12.1.1 pendant toute période au cours de laquelle une ou plusieurs bourses de valeurs ou marchés, fournissant la base pour l'évaluation d'une part substantielle des avoirs de la Société sont fermées autrement que pour, ou durant, les vacances ou si les opérations sont restreintes ou suspendues ou lorsque les négociations sont restreintes ou suspendues; ou

12.1.2 pendant toute période au cours de laquelle, de l'opinion raisonnable du Conseil d'Administration, une juste évaluation des avoirs de la Société n'est pas réalisable pour des raisons de force majeure ou catastrophe naturelle sortant du contrôle raisonnable du Conseil d'Administration; ou

12.1.3 durant l'existence d'un état de choses par suite duquel l'évaluation des avoirs de la Société n'est pas réalisable; ou

12.1.4 lorsqu'il y a une panne de plus d'une (1) semaine, des moyens de communication normalement utilisés pour déterminer la valeur des avoirs de la Société; ou

12.1.5 lorsque le Conseil d'Administration considère que la Valeur Nette d'Inventaire de toute Filiale de la Société ne peut être déterminée avec précision; ou

12.1.6 lors de la publication d'un avis convoquant une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires en vue de décider de la liquidation de la Société; ou

12.1.7 lorsque pour une raison donnée l'Evaluateur Indépendant informe que le prix de tout investissement ne peut être déterminé rapidement ou précisément.

12.2 Toute suspension doit être publiée, le cas échéant, par le Conseil d'Administration et peut être notifiée aux Actionnaires qui ont fait une demande de souscription ou de rachat, le cas échéant, d'Actions pour lesquelles le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire a été suspendu.

12.3 Chaque suspension ou levée de celle-ci sera notifiée aux Actionnaires sans délais.

Chapitre V - Conseil d'administration, Conflit d'intérêts et Auditeurs indépendants

13. Conseil d'administration.

13.1 La Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois membres.

13.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, cette personne morale doit désigner un représentant permanent qui remplit ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale concernée ne peut démettre son représentant permanent que si elle nomme son successeur en même temps.

13.3 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période qui ne peut dépasser six (6) ans et sont rééligibles; l'assemblée générale des Actionnaires peut déterminer le nombre d'Administrateurs, leur rémunération (s'il y a lieu) et les termes de leurs fonctions. Ils peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif ou être remplacés par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires. Dans le cas où un Administrateur serait élu sans indication de la durée de son mandat, il est considéré élu pour six (6) ans à partir de la date de son élection.

13.4 Les Administrateurs sont élus à la majorité des votes des Actions présentes ou représentées à cette assemblée générale des Actionnaires.

13.5 En cas de vacance d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de mort, retraite, démission ou autre, les Administrateurs restants peuvent rencontrer et élire, à la majorité des voix, un Administrateur pour pourvoir à cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires à laquelle il sera demandé de ratifier cette élection.

14. Réunions du conseil d'administration.

14.1 Le Conseil d'Administration doit élire parmi ses membres un président et un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Actionnaires. Le premier président peut être nommé à la première assemblée générale des Actionnaires.

14.2 Le président présidera les réunions du Conseil d'Administration et des Actionnaires. En son absence, les Administrateurs ou les Actionnaires respectivement, désigneront par un vote à la majorité simple un autre Administrateur ou, dans le cas d'une assemblée d'Actionnaires, toute autre personne pour assumer la présidence de ces réunions.

14.3 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou par deux (2) Administrateurs au lieu indiqué dans la convocation de la réunion. Les convocations écrites pour toute réunion du Conseil d'Administration doivent être données à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de cette réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, auquel cas la nature des circonstances doit être établie dans le procès-verbal de la réunion. Si tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation.

14.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement se réunir et statuer que lorsque la majorité des membres est présente ou représentée par procurations. Tout Administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit, par télégramme ou télécopie un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut également nommer un autre Administrateur pour le représenter par téléphone, telle nomination devant être confirmée ultérieurement par écrit.

14.5 Toutes les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des voix. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix.

14.6 L'utilisation d'équipements de vidéoconférence et de moyens de télécommunication qui permettent l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui per-

mettent à toutes les personnes prenant part à la réunion d'entendre les autres de manière continue et garantissent une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Une réunion tenue par ces moyens de télécommunication est considérée comme ayant lieu au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est autorisé à voter par vidéo ou par téléphone.

14.7 Les résolutions du Conseil d'Administration sont enregistrées dans un procès-verbal signé par le président de la réunion. Les copies des extraits de ce procès-verbal à produire dans une procédure judiciaire ou autre seront signées valablement par le président de la réunion ou deux (2) Administrateurs.

14.8 Les votes peuvent également être donnés par fax, e-mail ou téléphone étant entendu que, dans le cas d'un vote par téléphone, ce vote doit être confirmé par écrit.

14.9 Les résolutions circulaires du Conseil d'Administration peuvent être valablement prises si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les Administrateurs en personne. Cet accord peut être donné dans un seul ou dans plusieurs documents séparés envoyés par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces résolutions ont le même effet que les résolutions prises aux réunions des Administrateurs dûment convoqués.

14.10 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration doivent être signés par le président du Conseil d'Administration ou deux (2) Administrateurs. Les extraits doivent être certifiés par le président du Conseil d'Administration ou deux (2) Administrateurs.

15. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

15.1 Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes d'investissement, d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

15.2 Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi de 1915 à l'assemblée générale des Actionnaires relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

15.3 L'Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en informer le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Il est spécialement rendu compte, à la première assemblée générale avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait un intérêt opposé à celui de la Société.

15.4 Les dispositions des paragraphes qui précèdent ne sont pas applicables aux décisions du Conseil d'Administration concernant des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

16. Délégation de pouvoirs.

16.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs de conduire la gestion et les affaires journalières de la Société et la représentation de la Société pour la gestion et les affaires journalières à tout/tous membre(s) du Conseil d'Administration, gérants, fondés de pouvoir et autres agents, personne physique ou morale, qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire, selon les termes et pouvoirs déterminés par le Conseil d'Administration.

16.2 Le Conseil d'Administration peut également conférer tous ses pouvoirs et mandats spéciaux à toute(s) personne(s) qui n'a pas besoin d'être un Administrateur, nommer et révoquer tous les agents et les employés et déterminer leurs émoluments.

16.3 Sauf disposition contraire des Statuts, les préposés et agents de la Société ont les droits et obligations qui leurs sont conférés par le Conseil d'Administration.

16.4 La première personne qui se voit confier la gestion journalière, s'il y en a, peut être nommée par la première assemblée générale des Actionnaires.

17. Représentation de la société.

17.1 A l'égard des tiers, dans toutes circonstances, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par deux (2) Administrateurs mais uniquement dans les limites de ces pouvoirs.

17.2 A l'égard des tiers, dans toutes circonstances, lorsqu'un délégué à la gestion journalière a été nommé pour conduire la gestion et les affaires journalières de la Société et représenter la Société dans cette gestion et ces affaires journalières, la Société est également valablement engagée par la signature unique du délégué à la gestion journalière.

18. Conflits d'Intérêts.

18.1 Dans l'hypothèse où la Société se verrait proposer un investissement comprenant un Bien Immobilier détenu directement ou indirectement, en tout ou en partie, par un Actionnaire, par tout représentant d'une société de gestion, conseiller en investissement ou gestionnaire immobilier ou un de leurs Affiliés (les "Parties Intéressées"), ou comprenant une société de portefeuille au sein de laquelle une ou plusieurs Parties Intéressées ont des droits acquis (à l'exclusion d'une participation minoritaire), les Parties Intéressées feront part de ce conflit d'intérêts au Conseil d'Administration.

18.2 Dans l'hypothèse où la Société investit dans une Société Immobilière qui a été ou est conseillée ou gérée par une Partie Intéressée, il y aura lieu de divulguer intégralement les termes de ces tâches de conseil et de gestion au Conseil

d'Administration, préalablement à la tenue du Conseil d'Administration qui sera appelé à se prononcer sur un tel investissement.

18.3 Toute société de gestion, conseiller en investissement ou gestionnaire immobilier nommé directement ou indirectement par la Société informera le Conseil d'Administration de toute activité dans laquelle ces Parties Intéressées sont impliquées qui soit de nature à générer un conflit d'intérêts en relation avec les activités d'investissement de la Société. Chaque Actionnaire informera le Conseil d'Administration de tout investissement immobilier direct significatif dans des Sociétés Immobilières, qui revêt substantiellement les mêmes caractéristiques que les opportunités d'Investissement Immobilier recherchées par la Société et qui serait de nature à créer un risque de conflits d'intérêts.

18.4 Toute société de gestion, conseiller en investissement ou gestionnaire immobilier ou leurs Affiliés nommés directement ou indirectement par la Société peut fournir des services de gestion d'investissement, des conseils en investissement ou accomplir des tâches de gestion de biens immobiliers, commodités de gestion et autres services à des tiers, ou aux Investissements Immobiliers de la Société. Ces services fournis à la Société ou à ses Investissements Immobiliers par une société de gestion, un conseiller en investissement ou un gestionnaire immobilier ou leurs Affiliés nommés directement ou indirectement par la Société seront fournis au prix du marché en vigueur pour des services similaires dans le cadre d'un contrat de services professionnels.

18.5 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des Administrateurs ou directeurs de la Société a un intérêt ou est un administrateur, associé, directeur ou employé de cette autre société ou entreprise. Tout Administrateur ou directeur de la Société qui sert d'administrateur, associé, directeur ou employé dans une autre société ou entreprise avec laquelle la Société contracte ou s'engage en affaires d'une quelconque autre manière ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché de considérer et de voter ou d'agir en rapport avec toute matière concernant un tel contrat ou autre transaction.

18.6 En vertu de l'Article 15.3, tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en informer le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. A la première assemblée générale avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait un intérêt opposé à celui de la Société.

18.7 L'expression "intérêts opposés" telle qu'utilisée aux Articles 15.3 et 18.6, n'inclut aucunement les relations avec ou sans intérêt dans quelque matière que ce soit, position ou transaction, dans lesquelles interviennent une société affiliée ou associée du groupe Generali, ou toute autre personne, société ou entité telle que le Conseil d'Administration peut, à l'occasion, déterminer discrétionnairement.

19. Auditeur indépendant.

19.1 Les données comptables relatées dans le rapport annuel de la Société seront contrôlées par un auditeur indépendant (réviseur d'entreprises agréé) nommé par l'assemblée générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans et rémunéré par la Société.

19.2 L'auditeur indépendant accomplira tous les devoirs qui lui sont imposés par la loi luxembourgeoise.

Chapitre VI - Assemblée générale des actionnaires

20. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

20.1 Sauf disposition contraire dans ces Statuts, l'assemblée générale des Actionnaires représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier des actes en relation avec les opérations de la Société. Ses résolutions lient tous les Actionnaires indépendamment de la Classe auxquels ils appartiennent.

20.2 Toute assemblée générale des Actionnaires doit être convoquée par le Conseil d'Administration par une convocation envoyée à chaque Actionnaire nominatif conformément à la Loi de 1915. Cette convocation indiquera la date et le lieu de l'assemblée et les conditions d'admission, contiendra l'ordre du jour et se référera aux exigences du droit luxembourgeois en ce qui concerne les quorum et majorités nécessaires à cette assemblée. Dans la mesure requise par le droit luxembourgeois, des annonces seront publiées au Mémorial et dans un journal luxembourgeois. La délivrance de ces convocations aux Actionnaires nominatifs ne doit pas être justifiée à l'assemblée.

20.3 Une assemblée générale des Actionnaires doit être convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix (10) pour cent du capital social de la Société. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils peuvent renoncer aux exigences de convocation et formalités de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix (10) pour cent du capital social de la Société peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Cette demande doit être adressée au siège social de la Société et envoyée par lettre recommandée au moins cinq (5) jours avant la date de tenue de l'assemblée.

20.4 L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires doit être préparé par le Conseil d'Administration, excepté lorsque l'assemblée est convoquée sur demande écrite des Actionnaires, auquel cas le Conseil d'Administration peut préparer un ordre du jour complémentaire.

20.5 Chaque Actionnaire peut voter par formulaires envoyés par la poste ou faxés au siège social de la Société ou à l'adresse spécifiée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois (3) cases qui permettent à l'Actionnaire de voter pour, contre ou s'abstenir de voter pour chaque résolution proposée en cochant la case appropriée.

20.6 Les formulaires dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens pour ou contre d'un vote ni l'abstention sont nuls. La Société ne tiendra compte que des formulaires reçus trois (3) jours avant l'assemblée générale des Actionnaires à laquelle ils se rapportent.

20.7 Les Actionnaires sont autorisés à participer à l'assemblée par vidéoconférence ou par des moyens de communication permettant leur identification et sont considérés comme présents pour les exigences de quorum et majorité. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui garantissent la participation effective à l'assemblée et permettent que les délibérations soient retransmises de façon continue.

20.8 Sauf disposition contraire prévue par la Loi de 1915 ou les Statuts, toutes les décisions de l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des Actionnaires sont prises à la majorité simple des voix, indépendamment de la proportion de capital représenté.

20.9 Lorsque la Société a un Actionnaire unique, ces décisions sont prises par résolutions écrites.

20.10 Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour modifier toute disposition des Statuts ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas satisfaite, une nouvelle assemblée peut être convoquée, de la manière prescrite par les Statuts ou la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour en indiquant la date et les résultats de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital social représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'Actionnaire concerné n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

20.11 Nonobstant ce qui est exprimé ci-dessus, la nationalité de la Société ne peut être changée qu'avec l'accord unanime de tous les Actionnaires et conformément à toutes les autres exigences légales.

21. Lieu et Date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

21.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires doit être tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans Luxembourg ville le deuxième vendredi de juillet chaque année (à moins que cette date ne soit pas un Jour Ouvrable Bancaire, auquel cas elle se tiendra au Jour Ouvrable Bancaire suivant) à 10 a.m. CET.

22. Autres assemblées générales.

22.1 Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée à la demande des Actionnaires représentant ensemble un dixième (1/10) du capital social de la Société.

22.2 Les autres assemblées des Actionnaires peuvent être tenues aux lieux et dates spécifiés dans les convocations.

23. Votes. Chaque Action donne droit à une (1) voix. Un Actionnaire peut être représenté à toute assemblée générale, même à l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, en nommant par écrit (ou par fax, e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire et qui est par conséquent autorisé de voter par procuration.

24. Assemblées générales des actionnaires d'une classe ou de plusieurs classes d'actions.

24.1 Les Actionnaires d'une Classe peuvent, à tout moment, tenir des assemblées générales pour se prononcer sur toute matière relevant exclusivement de cette Classe.

24.2 Les dispositions de l'Article 20 s'appliquent, mutatis mutandis, à ces assemblées générales.

24.3 Chaque Action donne droit à un (1) vote conformément au droit luxembourgeois et aux présents Statuts. Les Actionnaires peuvent agir soit en personne soit par procuration par écrit ou par câble, télégramme, télex ou fac-similé à une autre personne qui ne doit pas être un Actionnaire et qui peut être un Administrateur.

24.4 Sauf disposition contraire dans la loi ou dans les présents Statuts, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires d'une Classe sont prises à la majorité simple des Actions présentes ou représentées.

24.5 Toute résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société, affectant les droits des Actionnaires d'une Classe vis-à-vis des droits des Actionnaires d'une ou plusieurs autres Classes, sera subordonnée à une décision de l'assemblée générale des Actionnaires de cette Classe ou ces Classes conformément à l'article 68 de la Loi de 1915.

Chapitre VII - Année financière, Réserves légales et Distributions.

25. Année financière. L'année financière de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

26. Réserves légales.

26.1 Chaque année, au moins cinq (5) pour cent des profits nets de la Société doivent être affecté à un compte de réserve légale spécifique au niveau de la Société.

26.2 Cette affectation n'est plus obligatoire pour la Société si et aussi longtemps que cette réserve légale s'élève à au moins un dixième (1/10) du capital social.

27. Distributions.

27.1 Le Conseil d'Administration peut, à sa discrétion et dans les limites posées par la loi, proposer à une assemblée générale des Actionnaires qu'elle décide ou décider lui-même de distribuer, par des dividendes annuels ou intérimaires respectivement, tout ou partie des Primes d'Émission ainsi que les produits nets provenant de la réalisation d'un investissement et tous intérêts et autres revenus accumulés dans le cadre de ces investissements. Si cela est jugé nécessaire, tous autres fonds disponibles pour être distribués peuvent être utilisés conjointement aux produits de réalisation pour les distributions de fonds.

27.2 Toute distribution déclarée doit d'abord être déclarée sur base cumulative dans l'ordre de priorité décrit ci-après:

27.2.1 Premièrement, dans la mesure où la Société a effectué des paiements préalables au titre des Prêts aux Investisseurs, à l'Actionnaire de Classe B, les fonds requis pour assurer que l'Actionnaire de Classe B participe au pro rata de son Engagement Financé dans le montant global des paiements effectués par la Société aux Actionnaires de Classe A et à l'Actionnaire de Classe B comme paiement de l'intérêt ou principal des Prêts aux Investisseurs, dividendes, ou distribution de prime d'émission ou autres réserves, ou remboursement de capital.

27.2.2 Deuxièmement, cent (100) pour cent aux détenteurs d'Actions de Classe A et d'Actions de Classe B – au pro rata de leur Engagement Financé respectif – jusqu'au remboursement de leurs Engagements Financés respectifs, diminué du montant de tous les paiements précédents leur ayant été faits en vertu de cet Article 27.2.2

27.2.3 Troisièmement, cent (100) pour cent aux détenteurs d'Actions de Classe A – au pro rata de leur Engagement Financé respectif – jusqu'à ce que chaque détenteur d'Actions de Classe A ait reçu un montant correspondant au Taux de Rémunération Interne au taux de huit (8) pour cent (le "Retour Préférentiel");

27.2.4 Par la suite, ci-après quatre-vingts (80) pour cent du montant restant aux détenteurs d'Actions de Classe A (au pro rata de leur Engagement Financé respectif) et vingt (20) pour cent aux détenteurs d'Actions de Classe B (au pro rata de leur Engagement Financé respectif).

Dans le cas d'émissions de Classes d'Action supplémentaires, cet Article 27 sera modifié en conséquence.

27.3 Les paiements de dividendes, le cas échéant, seront effectués aux Actionnaires par virement bancaire et aucune distribution en nature ne sera possible aux termes de cet Article 27.

Chapitre VIII - Dissolution, Liquidation, Résiliation

28. Dissolution, Liquidation.

28.1 Le décès, la banqueroute, l'insolvabilité, la dissolution, la liquidation, le retrait, l'expulsion, ou la conclusion d'un arrangement volontaire ou un ordre administratif concernant tout Actionnaire n'entraînera pas la cessation des activités de la Société et l'administrateur de faillite, l'administrateur, le receveur ou liquidateur de l'Actionnaire décédé, en faillite, insolvable, dissous, ne peut avoir le droit de retirer les Actions de cet Actionnaire avant liquidation de la Société.

28.2 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires votant avec le même quorum que celui requis pour la modification des Statuts.

28.3 Si la Société doit être dissoute, la liquidation doit être réalisée par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre VIII - Droit applicable

29. Droit applicable. Tous les points non spécifiés dans les présents Statuts seront déterminés conformément à la Loi de 1915.

Déclaration

Le notaire établissant le présent acte déclare que les conditions prévues à l'article 26 de la Loi de 1915 sont remplies et témoigne expressément de leur accomplissement.

Evaluation des coûts

La partie nommée ci-dessus a évalué les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont à charge de la Société ou qui doivent être facturés à la Société en rapport avec son incorporation à environ deux mille six cents euros (EUR 2.600).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au jour figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, toutes connues du notaire instrumentant, par leurs noms, prénom usuel, état civil et résidence, lesdites personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. DENYS, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 février 2011. Relation: LAC/2011/9574. Reçu: soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2011.

Référence de publication: 2011039138/1717.

(110043656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2011.

Real Estates International S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.054.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme REAL ESTATES INTERNATIONAL S.A. - SPF sont priés d'assister à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE qui se tiendra le mercredi, 8 juin 2011 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011071493/750/16.

YOLE, Société Luxembourgeoise de Réassurances, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 46.682.

Extrait de procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, 534 rue de Neudorf, le 30 mars 2011

Quatrième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société, la société ERNST & YOUNG dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2011.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission de M. Aymar de FRANQUEVILLE en tant qu'Administrateur à compter du 18 mars 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée ratifie la cooptation de M. Frank LELY, résidant 58, rue Dammartin F-59100 Roubaix, en tant qu'Administrateur, en remplacement de M. Aymar de FRANQUEVILLE, à compter du 18 mars 2011.

Septième résolution

L'Assemblée décide de reconduire le mandat des Administrateurs suivant:
Monsieur M. Frank LELY,
KAMPEN BV, habituellement représentée par Monsieur DUIVENVOORDE,
Monsieur Lambert SCHROEDER, adresse professionnelle 534, rue de Neudorf - L-2220 Luxembourg
dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2011.

Pour la Société

Aon Captive Services Group (Europe)

Signature

Référence de publication: 2011055190/28.

(110060941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2011.

ALMAGEST Wealth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 156.840.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2011.

Référence de publication: 2011040229/10.

(110045604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2011.

**AOF 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AnaCap Debt Opportunities No.1 S.à r.l.).**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 151.144.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 61465 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011040230/11.

(110045374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2011.

**AOF 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AnaCap Debt Opportunities No. 2 S.à r.l.).**

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 151.145.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 60721 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011040232/11.

(110045428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2011.

Vanamonde S.A. Arteq S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 137.161.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 avril 2011

Le mandat des membres du Conseil de Surveillance venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 comme suit:

- Fiduciaire Mevea Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, RCS Luxembourg B 156.455.

- Monsieur Benoît DESSY, employé privé, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

- Monsieur Alain TIRCHER, fiscaliste, demeurant professionnellement au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VANAMONDE S.A. ARTEQ S.C.A.

Société en commandite par actions

Vanamonde S.A.

Société anonyme

Signatures

Gérant unique

Référence de publication: 2011053871/22.

(110060406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2011.

LA Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 122.545.

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire en date du 28 février 2011:

1. Nomination des administrateurs de classe B, ci-dessous mentionnés, à compter du 28 février 2011 pour une durée indéterminée:

- M. Craig Ireland, né le 30 juin 1973 à Dundee, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 221, Corniche Street, P.O. Box 3600, Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis;

- M. Hamad Shahwan Al Dhaheri, né le 14 mars 1981, à Al Ain, Émirats Arabes Unis, ayant son adresse professionnelle au 221, Corniche Street, P.O. Box 3600, Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis;

2. Démission de M. Steven Edgley de ses fonctions d'administrateur B de la Société, avec effet au 28 février 2011;

3. En conséquence de ce que précède, il est à noter que la composition du Conseil d'Administration, à compter du 28 février 2011, est la suivante:

- M. Marco Dijkerman, Administrateur A;

- M. Frank Willem Josephine Johannes Welman, Administrateur A;

- M. Marco Weijermans, Administrateur A;

- M. Mohamed Al-Khoury, Administrateur B;

- M. Hamad Shahwan Al Dhaheri, Administrateur B;

- M. Craig Ireland, Administrateur B.

LA Holdings (Luxembourg) S.A.

Marco Weijermans

Administrateur A

Référence de publication: 2011055299/26.

(110060879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2011.

**Titan Assets S.A., Société Anonyme,
(anc. Titan Assets (Luxbg) S.A.).**

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 51.138.

L'an deux mil onze, le deux mars.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TITAN ASSETS (LUXBG) S.A.", avec siège social à L-1724 Luxembourg, 43, Boulevard Prince Henri,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 19 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 396 du 19 août 1995,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 51138.

L'assemblée est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne Madame Nadine GLOESENER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Nikolai TCHERNIKOV, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 75.421,30 (soixante-quinze mille quatre cent vingt-et-un euros et trente cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante dix-huit euros et soixante-dix cents) à EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros) par l'émission de 1.500 (mille cinq cents) actions nouvelles sans valeur nominale ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription par Solestar Corporation et libération par un apport en espèces.

3. Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les opérations mentionnées précédemment.

4. Changement de la dénomination de la société en «TITAN ASSETS S.A.»
5. Modification de l'article 1 des statuts.
6. Transfert du siège social vers L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.
7. Modification de l'article 2 (premier alinéa) des statuts.
8. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de EUR 75.421,30 (soixante-quinze mille quatre cent vingt-et-un euros et trente cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante dix-huit euros et soixante-dix cents) à EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros) par l'émission de 1.500 (mille cinq cents) actions nouvelles sans valeur nominale ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions antérieures, libérées par un apport en espèces.

Deuxième résolution - Souscription - Paiement

La société SOLESTAR CORPORATION, ayant son siège social à Kings Court, Bay Street, Nassau, Bahamas, ici représentée par son administrateur Monsieur Nikolai TCHERNIKOV (le «Souscripteur»)

déclare souscrire 1.500 (mille cinq cents) actions nouvelles sans valeur nominale et les libère entièrement par un apport en espèces d'un montant de EUR 75.421,30 (soixante-quinze mille quatre cent vingt-et-un euros et trente cents).

Le montant de EUR 75.421,30 (soixante-quinze mille quatre cent vingt-et-un euros et trente cents) est dès à présent à la disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné, qui le confirme expressément.

Ensuite, l'assemblée générale a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les mille cinq cents (1.500) nouvelles actions au Souscripteur conformément à la souscription ci-dessus.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros) représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale."

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en «TITAN ASSETS S.A.» et modifie en conséquence l'article 1 des statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TITAN ASSETS S.A.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société vers L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères et modifie en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Howald»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 1.600.- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. WEILER; N. GLOESENER; N. TCHERNIKOV; P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 mars 2011. Relation: LAC/2011/10941. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg

Luxembourg, le 15 mars 2011.

Référence de publication: 2011038093/88.

(110042316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2011.

Premier Education Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 148.441.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 mars 2011

- Monsieur Yok Hua Tek, gérant A, a démissionné de sa fonction de gérant de la société;
- Monsieur Graeme Robert Halder, avec adresse professionnelle au 7 74 High Street, Hardington, Northampton, NN4 6DA, England est élu par l'associé unique en tant que gérant A de la Société pour une durée indéterminée;

En conséquence de quoi, le conseil de gérance se compose comme suit:

- Gilles Jacquet, gérant B, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey L-2163 Luxembourg
- Lux Business Management S.à r.l. , gérant B, avec siège social au 40 avenue Monterey L-2163 Luxembourg
- Graeme Robert Halder, gérant A, avec adresse professionnelle au 7 74 High Street, Hardington, Northampton, NN4 6DA, England.

Luxembourg, le 14 mars 2011.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2011041422/20.

(110046469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2011.

Fondation Félix Chomé, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 50, route d'Eich.

R.C.S. Luxembourg G 13.

—
Extrait des délibérations du conseil d'administration de la Fondation Félix Chomé du 16 octobre 2010.

1. Affaires statutaires.

Démission du docteur Fernand METZLER.

Cooptation du docteur René DONDELINGER.

Le docteur Fernand METZLER a démissionné de son poste d'administrateur. Aux termes des articles 4 et 5 des statuts, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Les administrateurs cooptent à l'unanimité le docteur René DONDELINGER, médecin spécialiste en gériatrie, né à Luxembourg, le 28 juillet 1973, demeurant à L-1457 Luxembourg, 10, rue des Eglantiers, comme administrateur qui terminera le mandat du docteur Fernand Metzler.

Luxembourg, le 4 avril 2011.

Pour extrait conforme

Pour Madame Marlyse NEUEN-KAUFFMAN

Christophe Hoeltgen

Référence de publication: 2011053377/20.

(110059054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2011.

Gaminghouse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 120.007.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 4 avril 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 4 avril 2011 que:

- Les actionnaires ont accepté la démission de Jean-Pierre Winandy, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat;

- Les actionnaires ont nommé Willem Van Cauter, né le 3 août 1954 à Aalst, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2012 pour délibérer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011.

Il en résulte qu'à compter du 4 avril 2011, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Gérard Maitrejean
- Joseph Gammal
- Alain Steichen
- David Sullivan
- Willem Van Cauter

Séverine Michel
Administrateur

Référence de publication: 2011053945/24.

(110059434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2011.

Gustery Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 103.356.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société tenue le 29 mars 2011, il a été décidé d'approuver les rapports du liquidateur et du commissaire à la liquidation.

Par la suite, les associés ont résolu de prononcer la clôture de la liquidation de la Société et la cessation de la Société.

Il ressort des résolutions de l'assemblée générale que les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés au moins cinq ans dans les bureaux de Citco C&T (Luxembourg) S.A., 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2011.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2011053947/20.

(110059487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2011.

Victida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 113.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/04/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011053878/10.

(110060146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2011.
